

lecture d'été

La visiteuse en hôpital

A proximité de la chambre, le pas de Maryse change. Elle a beau visiter des malades depuis deux ans, elle ne s'y fait pas. Une fiction de V. Janzyk.

PAGE 9

bim/omnio

La consultation à moins de 2 euros

Les personnes à bas revenus ne payent plus que le ticket modérateur chez leur généraliste conventionné.

PAGE 2

placement

La hantise des familles pauvres

La précarité ne peut justifier le retrait d'un enfant de sa famille. Conseils juridiques et témoignages.

PAGE 6

vih/sida

Un traitement post-exposition

Après une relation à risque, la contamination peut être évitée. Mais la prévention reste de mise.

PAGE 7



La ronde infernale des régimes amaigrissants

PAGE 5

Le service social vous informe

Le budget d'assistance personnel

Le budget d'assistance personnel (BAP) existe depuis deux ans en Région wallonne. Il consiste en l'octroi d'un droit de tirage financier à une personne handicapée afin qu'elle puisse se maintenir dans son milieu de vie ordinaire et organiser au mieux sa vie quotidienne en recourant à des services.

De quoi s'agit-il ?

Le BAP permet au bénéficiaire de concrétiser le plan d'intervention personnalisé validé par l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH). Il s'agit pour le "bapiste" de s'entourer d'aides diverses fournies par des services reconnus et agréés : aides aux activités de la vie journalière, domestiques, sociales et de loisirs, aides professionnelles hors activités de production, aides aux déplacements liés aux activités de la vie quotidienne, coordination de ces aides. Le bénéficiaire dispose d'un droit de tirage financier annuel pour le paiement de tous ces services (de 5.000 à 35.000 euros selon les besoins des personnes).

Pour qui ?

Ce dispositif s'adresse à toute personne présentant une limitation importante de son auto-

nomie et souhaitant continuer à vivre à son domicile. Il n'y a pas de limite d'âge mais le handicap doit avoir été reconnu par l'AWIPH avant que la personne n'ait atteint 65 ans.

Pour combien de temps ?

Le BAP est attribué sur une base annuelle. Il peut être modifié suite à une réévaluation de la situation. Le bénéficiaire peut également y renoncer si un autre système de prise en charge de sa situation se révèle plus adéquat.

Comment introduire sa demande de BAP ?

Un formulaire spécial doit être complété et envoyé par recommandé auprès du Bureau régional de l'AWIPH du domicile de la personne (1). Dans sa demande, la personne doit démontrer qu'elle peut rester dans son milieu de vie à condition de bénéficier d'aides.



Les limites du BAP

Le BAP existe depuis 2009 en Région wallonne. Son équivalent existe en Flandre depuis 2000. Il est en projet pilote à Bruxelles depuis 2007.

Depuis les débuts du BAP, Altéo, mouvement social des personnes malades, valides ou handicapées, s'est montré favorable au dispositif, tout en émettant certaines critiques et en défendant le maintien et le renforcement des services généraux à la personne. En effet, l'objectif du BAP est de soutenir l'intégration sociale en apportant des réponses souples, novatrices et adaptées aux demandes des personnes handicapées et de leur famille. Les enjeux sont notamment l'autonomie, le choix et la responsabilité de la personne dans son projet de vie.

Cependant à ce jour, l'accès au BAP est fort restreint en raison des moyens budgétaires limités : 90 bénéficiaires en Région wallonne et 8 en Région bruxelloise ! Ils sont par contre 2000 en Flandre.

Autre problème : lorsqu'une personne dispose du BAP, elle peine à trouver les services qui concrétiseront son projet d'intervention personnalisé à cause du déficit de l'offre des services généraux. De plus, les BAP accordés jusqu'à présent répondent, pour la plupart, à des besoins primaires, vitaux. Qu'en est-il alors de l'objectif d'intégration de la personne dans toutes les sphères de sa vie ?

Jean-Pierre Yernaux, Président d'Altéo affirme : "Le projet de BAP ne peut se réaliser au détriment des autres réponses apportées aujourd'hui aux personnes handicapées telles que les structures d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement, d'aide et de soins, mais également à travers les initiatives de répit, la prise en charge des "cas dits prioritaires" et la réflexion sur le soutien indispensable aux aidants proches".

// EMILIE DE SMET

Les revenus sont-ils pris en compte ?

Les revenus du demandeur ne sont pas examinés pour l'octroi du BAP. Mais la participation financière du bénéficiaire peut varier, selon ses revenus, entre 1 et 5 % du coût des prestations d'assistance personnelle reçues. L'AWIPH paie directement les services aux prestataires sur la base des pièces justificatives. Elle peut aussi octroyer une avance. L'attribution du BAP n'a aucun effet sur les autres avantages dont la personne bénéficie par ailleurs.

Comment le BAP est-il octroyé ?

Le Gouvernement wallon a fixé des priorités à l'accès à ce dispositif, actuellement en révision. Jusqu'à présent, sont prioritaires les personnes confrontées aux plus grands besoins et dont le support familial n'est pas ou plus en mesure d'assurer la satisfaction de ceux-ci. Lorsque les limites budgétaires sont atteintes, l'AWIPH inscrit, sur une liste d'attente et pour une durée indéterminée, les personnes qui ont reçu une réponse positive à leur demande...

(1) Plus d'infos auprès de l'AWIPH au n° gratuit 0800 16 061 ou sur le site www.awiph.be

Le BAP en projet pilote à Bruxelles

A Bruxelles, la Commission communautaire commune (Cocom) est compétente pour recevoir et instruire les demandes de BAP, décider de leur octroi et préciser le droit de tirage accordé aux bénéficiaires selon leurs besoins... Depuis 2007, ni le nombre de BAP (8) ni le budget réservé au dispositif (100.000 euros) n'ont évolué. La Cocom a délégué la gestion des BAP à l'Association Nationale pour le Logement des Personnes Handicapées (ANLH) qui est aussi habilitée à recevoir les demandes.

>> Le formulaire est disponible en téléphonant au 02/772.18.95. sur le site www.anlh.be

Le service social de la MC

Les Centres de Service social de la Mutualité chrétienne sont à votre disposition pour toute question sociale.

Appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7 ou surfez sur www.mc.be pour connaître les horaires de la permanence proche de chez vous.

Tiers payant social

La consultation chez le généraliste à moins de deux euros pour les bas revenus !

A partir de ce 1^{er} juillet, les patients bénéficiant de l'intervention majorée (BIM) ou du statut Omnio ne paieront plus que le ticket modérateur pour une consultation chez leur médecin généraliste. Le reste des honoraires sera directement réglé avec la mutualité.

Il ressort de différentes études belges que certaines personnes reportent les soins médicaux, faute de pouvoir payer directement les honoraires du médecin. Dans un système de tiers payant, le patient ne doit pas avancer l'intégralité des honoraires ; il paie uniquement la quote-part à sa charge (ticket modérateur). Le reste est directement réglé avec la mutualité.

La Mutualité chrétienne a toujours soutenu ce système afin de garantir l'accessibilité des soins de santé (et en premier lieu du médecin généraliste), surtout pour les personnes confrontées à des difficultés financières.

Un engagement clair du médecin généraliste

Depuis quelques années, certains groupes de patients peuvent demander au médecin gé-

néraliste de régler directement le remboursement avec la mutualité. Mais peu de personnes recourent à cette possibilité, probablement parce qu'elles ne connaissent pas le système. Et pour les médecins généralistes, la charge administrative supplémentaire est dissuasive.

Important : À partir du 1^{er} juillet, le médecin généraliste conventionné s'est engagé à appliquer d'une manière générale le tiers payant social lorsque le patient lui en exprime la demande. Le médecin non conventionné peut suivre la même procédure.

Attention : ce système ne s'applique, en l'occurrence, qu'aux consultations. Pour les visites à domicile et autres prestations, il est également possible de procéder de cette façon, mais le médecin généraliste n'y est pas tenu.

Que faut-il faire ?

Choisissez un médecin généraliste conventionné. Il s'agit d'un médecin qui applique les tarifs convenus dans l'Accord médico-mutualiste. Informez-vous auprès de votre conseiller mutualiste ou consultez le site www.mc.be (rubrique remboursement).

Faites-lui savoir que vous avez droit à l'intervention majorée (BIM) ou au statut Omnio, mentionné sous forme de code sur la vignette jaune. Si, pour le premier code, le dernier chiffre est un 1, vous y avez droit. (exemple : 121/xxx)

Transmettez une vignette valable au médecin et demandez-lui d'appliquer le régime du tiers payant. Payez-lui alors uniquement le ticket modérateur. S'il réalise certaines prestations techniques, il peut naturellement vous demander une somme plus élevée.



© Philippe Turpin/Belpress

Des montants bientôt arrondis ?

La nouvelle réglementation prévoit également une simplification des tickets modérateurs. Ainsi, le patient BIM ou Omnio bénéficiant du tiers payant paiera la consultation 1,50 ou 1 euro s'il a ouvert un dossier médical global (DMG) (1). Mais le gouvernement étant en "affaires courantes", la date de l'entrée en vigueur de la simplification reste incertaine.

// JD

>> Plus d'infos ? Contactez votre conseiller mutualiste, appelez gratuitement le centre d'appel de la MC au 0800 10 9 8 7 ou surfez sur www.mc.be

(1) La consultation chez le médecin généraliste agréé coûterait 6 euros pour les assurés ordinaires (4 euros pour ceux qui ont un DMG).

A suivre...

Retraite synonyme de retraits?

D'une enquête auprès de ses volontaires, l'UCP - mouvement social des aînés, partenaire de la Mutualité chrétienne - a récolté le matériel pour dresser à gros traits leur portrait (1). Pas de retraite pour l'engagement, disent-ils.

Ce n'est pas la retraite qui, comme l'entame d'une nouvelle vie, marquerait l'entrée du plus de 60 ans dans le volontariat. On imagine pourtant - peut-être un peu trop rapidement - cet archétype du tout frais retraité, en quête d'occupations, noyé dans un temps qui subitement s'offre à lui, isolé et à la recherche d'un sens à sa vie jusque là toute empli de ses missions professionnelles. On l'imagine - toujours trop rapidement - pourchassant les lieux où il peut se rendre utile, saoulé par les mois de repos auxquels il aspirait avec tant d'impatience, mais qui décidément le confronte à beaucoup trop de vides. Peut-être celui-ci - ou un autre approchant - existe-t-il. Mais, assurément, la majorité des plus de 60 ans ne semble pas vraiment en proie à cette transition brutale. L'engagement volontaire est ancré en lui, en elle, en eux, de longue date. Comme une habitude, une tradition personnelle, voire familiale. C'est alors un autre archétype qui se dévoile. Le chef scout de 18 ans, qui en a 70 aujourd'hui et n'a jamais cessé de : là, donner un coup de main pour la vie locale de son bled ; ici, entrer dans l'association de parents ; là encore, assurer la comptabilité du club de foot ou tenir la buvette ; ici, consacrer quelques heures au transport de malades... Le bénévolat se poursuit tant que l'état de santé le permet, tant que se déplacer n'est pas une galère, tant que les relations au sein de l'association sont bonnes et que les obligations familiales ne contraignent pas à réduire ce temps pour le volontariat.

Autre constat : entre l'intérêt pour soi et le don à l'autre, il y a comme une relation fusionnelle. Et dans les raisons qui poussent à poursuivre un engagement volontaire, on ne peut déterminer ce qui prime, de l'empathie active pour l'autre ou de l'attention à son bien-être personnel. C'est un peu comme la poule et l'œuf. On peut, peut-être, y voir une réconciliation entre la tendance individualiste de chacun pour soi et la perspective solidaire du tous pour chacun. Voilà ce que révèle entre autres l'enquête de l'UCP.

Réhabiliter le retraité

A y être plus attentif, cet apport gratuit à autrui souffre de peu de reconnaissance, à l'heure où l'avancée en âge est souvent perçue comme un problème. Certes, l'Europe exhorte à un "vieillessement actif", mais sur le terrain du marché du travail, pour diminuer la charge des "non-actifs" que représentent les retraités en croissance. En dehors du boulot, la disgrâce frappe ces "machines obsolètes en bout de parcours", ces "consommateurs incontinents", ces "parasites sociaux n'ayant pas eu la pudeur de s'éclipser au moment opportun" (2). Les traits sont grossiers ! "Il faut reconnaître un rôle social d'animation de la communauté, même après le passage à la retraite qui ne doit plus être considéré comme un retrait de la vie collective, mais comme une phase nouvelle de participation active, corrige le démographe Michel Loriaux (2). C'est là une condition indispensable pour la réhabilitation du troisième âge". Pour cet inventeur du concept de "géritude", le potentiel de ressources chez les aînés est énorme. Et pas seulement par leur patrimoine financier, si souvent incriminé - parfois à raison, parfois à

tort - tant une grande diversité de fortunes marque les aînés. Mais surtout en termes d'expérience, de connaissances, de savoir-faire.

Corporatisme de seniors

Dans une lettre ouverte au "quatrième âge", l'éditorialiste français Patrick de Saint-Exupéry (3) entend inciter "ses vieux" - dans un mélange de tendresse et de bousculade - à écouter ce que les responsables politiques d'aujourd'hui disent à leurs enfants, à leurs petits enfants, à leurs arrières petits enfants... "Rien", constate-t-il de lui-même. Et de poursuivre à l'adresse de ses lecteurs âgés : "Vous êtes au cœur de leur discours et de leurs pensées. (...) Vous avez travaillé et gagné le droit de vous reposer. Nul ne le conteste. Ce que je discute aujourd'hui, ce dont nous devons discuter ensemble, c'est l'importance qu'il faut vous accorder. Vous chérir, vous visiter, vous soigner, vous écouter : oh oui ! Mais vous ne pouvez pas donner le 'la' de la vie politique. Un avenir ne s'écrit pas au 'quatrième âge'." Et d'attendre un geste de "ses vieux", celui de l'enfant pour son bateau au bord de l'étang, semblant lui dire "va, vis ta vie et deviens".

Autre éditorialiste, autre suggestion : dans le Monde, Sylvie Kauffmann interroge : "La solution viendrait-elle du droit de vote à 16 ans, qui contrebalancerait le poids démographique des seniors ?" Entre les générations, on le lit, c'est toute une affaire. Au-delà de l'écart d'âge, les attentes, les valeurs et les cultures seraient en voie d'éloignement. Entre zéro et cent ans, il y en a en effet quatre, cinq voire six générations qu'un exercice d'équilibriste devrait tenter de ménager. A l'horizon de nos vieux jours, pointent malheureusement le scénario de l'affrontement entre les générations (où les digues de la solidarité sont rompues) ou le scénario de l'enlèvement (où le vieillissement est subi). D'autres plaident pour une troisième voie de l'épanouissement, du vieillissement radieux où l'intergénérationnel prend tout son sens. Utopie !, diront certains.

Du début à la fin

Et des anthropologues de relativiser nos catégorisations elles-mêmes. Si, pour l'occidental moyen, le troisième âge évoque la retraite, la pension, les maisons de repos, les universités du troisième âge, les infirmités croissantes, les visites aux petits-enfants..., rien de tout cela n'apparaît aux yeux des cultures non occidentales. "La plupart des cultures africaines n'ont tout simplement pas de mots pour dire notre chose 'vieillessement', raconte Michaël Singleton. Dans l'Afrique que j'ai connue, 'Mzee', traduit pourtant par vieux, voulait dire non pas tant ancien qu'aîné, voire tout simplement notable, respectable, responsable... d'où le fait qu'en dépit de mes vingt ans, on me traitait de vieux/mzee". L'invitation est lancée : entendre la diversité et - qui sait - non pas reproduire un modèle venu d'ailleurs mais modifier notre point de vue. Considérer que la vie à mi-chemin - l'âge adulte - est l'apothéose de l'épanouissement mène à l'impasse. "On n'est pas moins humain quand on est jeune, ni plus humain quand on est vieux, on est plus ou moins humain du début jusqu'à la fin" (4).

//CATHERINE DALOZE

UCP, mouvement social des aînés

Nouvelle présidence : un engagement fort

Le 24 juin dernier, Francis Delpérée, sénateur et professeur émérite de droit public à l'UCL, a été élu à la Présidence de l'UCP, mouvement social des aînés. Il assumera les tâches de représentation politique et sociale du mouvement auprès des autorités belges et européennes. En acceptant ce mandat, le sénateur Delpérée a précisé qu'il souhaitait inscrire son engagement dans le sillage de Jean Hallet, ancien Président de la Mutualité chrétienne et de l'UCP, et dans celui de son père, Albert Delpérée, l'un des artisans majeurs du système belge de sécurité sociale. A un moment où l'Etat belge cherche les voies de sa restructuration, l'élection de Francis Delpérée témoigne de la volonté du mouvement social des aînés d'affirmer et, si nécessaire, de préserver les valeurs de solidarité entre les personnes et les générations dans la société belge.

Francis Delpérée succède à Christian Dhanis qui, pendant huit ans, s'est donné sans compter au mouvement pour y valoriser et renforcer la dimension participative. Homme de conviction et de valeurs, rappelant inlassablement que "vieillir est un verbe actif", Christian Dhanis, certes, tourne une page. Mais, comme le laissait entendre l'intitulé de la journée d'étude organisée à l'occasion de la fin de son mandat de président ("pas de retraite pour l'engagement"), il restera actif au sein du mouvement car "le volontariat, c'est toute ma vie", comme il le confiait avec émotion à l'issue de cette journée.

//JD

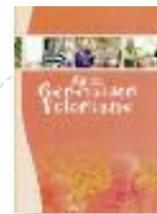


Francis Delpérée et Christian Dhanis.

Aînés, génération volontaire

Animateur sportif, visiteur à domicile et en maison de repos, chauffeur de personnes malades ou handicapées, animateur de cours d'œnologie ou de cuisine, accompagnateur d'excursion, formateur multimédia, guide nature ou de musée, chef de chœur, bénévole en maison de convalescence, participant d'un conseil consultatif communal des aînés, membre d'une amicale ou d'un comité régional... il y a de nombreuses manières de rester en mouvement, de se rendre utile et de donner du bonheur aux autres et à soi-même lorsqu'on a quitté la vie professionnelle ou lorsque les enfants ont quitté le nid familial. Dans un documentaire d'une demi-heure, l'UCP, mouvement social des aînés met en lumière près de trente formes d'engagement d'aînés volontaires. Une

occasion de réfléchir au sens de leur engagement au quotidien et, pourquoi pas, de donner envie à d'autres personnes de les rejoindre, de faire naître de nouveaux projets et services portés par des aînés à destination de leurs pairs et des plus jeunes générations.



>> Le DVD "Aînés, génération volontaire", est vendu au prix de 5 euros (plus frais de port). Rens. : 02/246.46.72. - ucp@mc.be

Astuces pour une vie plus magique...

Un caillou ou comment réagir aux coups durs

Il nous faut un caillou qu'on choisira avec soin. Par exemple pour sa forme agréable. Et menu, vous comprendrez pourquoi.

Des rochers d'une tonne qui nous tombent dessus sans crier gare : ça arrive dans toutes les vies. Une maladie qui surgit, un accident, la perte d'un emploi, une inondation... Imaginons un des plus gros parmi les rochers : la perte d'un proche. Un petit geste tout simple, presque ridicule, peut nous aider à réagir. On saisit son caillou dans une main et on le presse doucement. Il se réchauffe peu à peu. On a fusionné. Ce geste constitue une amorce car on rassemble nos forces, nos énergies. On se prépare, tout en douceur, à écouter notre instinct et notre intuition pour nous apaiser peu à peu puis, lentement, nous reconstruire.

Un nouveau coup dur ? Vite, on saisit son caillou et on l'étreint délicatement. C'est étrange, mais c'est lui qui semble nous réchauffer. Parce qu'on l'a apprivoisé ? Et voilà qu'il se met à murmurer : "Ce n'est pas une catastrophe planétaire... Dédratise, mon petit". Alors peu à peu, on redresse la tête, on prend du recul et on se lance bientôt un défi, avec une échéance. Une manière de rebondir et de mesurer notre taux de fierté et de dignité. Et puis nous savons très bien que ce n'est que sur nos propres forces que nous pouvons compter. Même si les autres peuvent nous épauler. Vous allez me dire « Oui, mais quand on est au fond de la piscine, au fond du gouffre, au fond d'un puits obscur ? » On peut abdiquer. Mais on peut aussi, en pensant intensément à son caillou, avec la force noire du désespoir, réunir ses ultimes miettes d'énergie et les concentrer dans un de ses talons. Celui qu'on sentira le plus. Ce fameux coup de talon. Et on sera stupéfait de cette propulsion vers la surface, vers la lumière. Tout tunnel a une sortie, non ?

//ÉVELYNE WILWERTH

(1) Les détails de l'enquête et l'analyse des résultats sont publiés dans la revue "Balises", n°33, avril 2011 - téléchargeable sur www.ucp-asbl.be ou disponible au 02/246.46.72.

(2) "Entre le catastrophisme annoncé et l'euphorie de la géritude, une troisième voie est-elle possible ?", article paru dans le dossier "Vieillirons-nous bien ensemble ?" de La Revue nouvelle, mai-juin 2011.

(3) Dossier "Nos meilleurs vieux", dans la revue XXI, n°14, printemps 2011.

(4) Michaël Singleton, "Devenir vieux - ailleurs et autrement", Document de travail SPED n°16, juin 2002.

La Ferme Nos Pilifs, une entreprise (pas) comme les autres

La Ferme Nos Pilifs a reçu le grand prix des générations futures. Nichée dans un des derniers coins de campagne de Bruxelles, l'entreprise de travail adapté allie intégration et écologie.



"Transmettre un monde habitable aux générations d'après nous", voilà un souci partagé par de plus en plus de monde. Quant à mettre en œuvre cette perspective au quotidien, les défis sont d'ampleur. Le grand prix des générations futures couronne des initiatives qui allient besoins d'aujourd'hui et considérations pour demain. Parmi les nominés 2011, on trouve une entreprise de bâtiments à Charleroi (Quelque chose à faire), une initiative d'achat groupé de matériaux d'isolation dans le Limbourg (développée par ACW, la coupole flamande des organisations sociales chrétiennes - dont la mutualité), des équipes d'achats locaux en Brabant flamand (Voedselteams) et la Ferme Nos Pilifs, le vainqueur. Assurément, le statut de nominés (sélectionnés parmi quarante projets) est déjà une reconnaissance du chemin accompli par les projets. Coup de projecteur sur le lauréat.

Ferme installée en ville - à Neder-Over-Heembeek - Nos Pilifs séduit par la conjugaison harmonieuse des composantes économiques, écologiques et d'intégration. Ce sont quelque 150 travailleurs que la ferme emploie, dont 120 sont atteints d'un handicap modéré. La remise du prix a créé l'émotion parmi la fine équipe de représentants rassemblés pour entendre le verdict. Aux yeux du directeur-fondateur du projet (en 1984), il marque une reconnaissance précieuse, notamment pour les équipes qui encadrent les travailleurs au quotidien et doivent faire face à des exigences de performances professionnelles, tout en évoluant dans le contexte particulier du handicap. Chaque activité de la ferme - de la jardinerie à la boulangerie en passant par l'animation ou l'épicerie - est adaptée aux capacités des travailleurs mais aussi socialement épanouissante, suffisamment

rémunératrice et respectueuse de l'environnement (bâtiments à la pointe de l'écologie, compostage des déchets du jardin pour alimenter le chauffage, souci de biodiversité...).

On le sait, il est de plus en plus complexe pour une entreprise de travail adapté (ETA) de s'intégrer au marché où la concurrence est rude et la rentabilité le maître-mot. "Plus personne ne vit aujourd'hui d'amour et d'eau fraîche, plaisante Benoît Ceyens, le directeur de Nos Pilifs. La dimension économique est primordiale pour la réussite de notre projet et la rencontre de nos objectifs".

La Ferme y réussit plutôt bien : ses activités couvrent 60 % de ses besoins. Le solde est pris en charge par les pouvoirs publics pour compenser le manque de productivité et les frais d'encadrement des travailleurs. Les clients, voisins de la ferme pour la plupart, sont d'une importance capitale pour ce projet d'intégration. Balades sur le sentier vert du site au milieu des chevaux, boucs ou poules, pauses gastronomiques à l'estaminet pour goûter aux produits de la ferme, achats d'aliments sains et équitables à l'épicerie, stages pour enfants... : la Ferme Nos Pilifs n'a de cesse d'accroître sa popularité. Une savante combinaison à découvrir sans attendre. Pour, peut-être, créer des émules dans d'autres coins de Belgique.

// CD

>> Infos :
Fondation pour les générations futures :
www.gp-generationsfutures.be •
081/22.60.62
Ferme Nos Pilifs, Trassersweg 347 à
1120 Bruxelles • 02/262.11.06 •
www.fermenospilifs.be

"Mon proprio (locataire)? L'enfer!"

Une bonne partie des tensions entre les locataires et les propriétaires d'immeubles peuvent être anticipées et désamorçées. Une récente brochure fait le point sur les mille-et-une astuces pour y parvenir, depuis la signature du bail (et bien avant, si possible) jusqu'au moment du départ.

Ah, les relations entre les locataires et les propriétaires d'immeubles! Le cauchemar pour les uns, les récriminations réciproques pour les autres et, parfois, ... l'entente la plus cordiale. C'est surtout pour désamorcer les conflits et éviter leur déboulement inutile devant la justice que le Conseil supérieur du logement, en Wallonie, a décidé de publier une brochure qui vient bien à point. A noter que sa rédaction s'est réalisée en associant des membres à la fois des associations de propriétaires et de locataires, ce qui témoigne à la fois d'un souci d'exhaustivité et d'impartialité...

Ce "guide d'une bonne relation" entre les deux parties rappelle d'abord les règles juridiques en vigueur et cela, aux différentes étapes de l'occupation d'un logement: l'entrée dans les lieux, l'occupation du logement et, enfin, la sortie de celui-ci. Savez-vous par exemple que l'état des lieux est obligatoire depuis quatre ans? Que le propriétaire est tenu de fournir à son locataire les modes d'emploi des différents appareils en usage dans son bien et qu'il lui est strictement interdit, de même qu'à tout corps de métier, de pénétrer dans le logement sans l'autorisation du locataire (sauf pour des mesures de sauvegarde et après avoir tenté de prévenir le locataire)? Savez-vous que ce dernier est tenu, lui, de prendre toutes les mesures de sécurité contre le gel et qu'il lui incombe également de veiller au ramonage de son moyen de chauffage, tandis qu'il lui est formellement interdit d'utiliser tout appareil à combustion dépourvu d'une évacuation d'air?



© Laurence Mouton/Reporters

A tout moment, en cours de location, le propriétaire peut mettre fin au bail de neuf ans pour cause d'occupation "personnelle" (en fait, jusqu'aux petits-enfants de son conjoint) moyennant un congé de six mois, mais cette occupation ne signifie pas nécessairement que le bien doit être utilisé comme logement... Quant au locataire, il peut résilier son bail de neuf ans sans préavis ni indemnité, pour autant qu'il n'ait pas été enregistré dans les deux mois de sa signature...

Voilà pour quelques exemples de réglementation. Mais l'ouvrage, qui compte une cinquantaine de pages, livre aussi une série de conseils de bon sens ou plus futés pour éviter tant la dégradation des relations que la survenance de problèmes majeurs en cas d'accident. Exemples: prévoir des dispositions écrites dans le contrat sur la détention d'un animal de compagnie, prendre des photos lors de l'état des lieux, conserver en lieu sûr le certificat de ramonage (la loi prévoit que le locataire est responsable en cas d'incendie "sauf preuve contraire"), etc.

La brochure, enfin, cite les organismes spécialisés dispensant des conseils ou des aides plus spécifiques, par exemple lorsque le paiement de la garantie (deux mois de loyer) pose des problèmes au locataire: diverses dispositions sont prévues par la loi, mais elles sont rarement connues et encore moins pratiquées en la matière.

>> Plus d'infos : la brochure est téléchargeable sur www.conseilsuperieurlogement.be ou disponible gratuitement au 081/33.24.99.



système qui respecte, lui, le droit fondamental à la non-discrimination. Pour le reste, le principe d'égalité absolue n'a pas provoqué de hausse de primes en assurance auto et encore moins en assurance hospitalisation", constate l'association de consommateurs.

A propos de l'assurance hospitalisation, précisons que l'Hospi Solidaire tout comme les assurances facultatives de la Mutualité chrétienne, n'ont jamais fait l'objet de primes différentes selon le genre. Par ailleurs, elles n'opèrent non plus aucune dis-

crimination quant au stage à effectuer avant de pouvoir bénéficier de l'assurance (six mois pour tous, en assurances facultatives uniquement). D'autres mutualités et assureurs commerciaux, au contraire, considèrent la grossesse comme une affection préexistante, justifiant ainsi un stage égal ou supérieur à neuf mois ou une différence dans le niveau de remboursement.

// JD

(1) Lire "Assurances-vie - bientôt la fin d'une discrimination hommes-femmes" - En marche du 17 mars 2011 - www.enmarche.be

Assurances-vie Hommes et femmes bientôt sur pied d'égalité

La Cour Constitutionnelle annule la dérogation belge au principe d'égalité des sexes en assurances-vie. Les primes ne devraient pas augmenter pour autant, considère Test-Achats.

Il y a quelques mois, la Cour européenne de justice rendait un arrêt historique réaffirmant le principe d'égalité absolue de traitement entre hommes et femmes dans l'accès à des biens et services, et la nécessité de tarifs unisexes en matière d'assurances dans l'ensemble de l'Union (1). Dans la foulée, elle signifiait à la Belgique qu'elle devrait mettre fin au régime dérogatoire autorisant une distinction hommes-femmes dans le secteur des assurances-vie.

La Cour constitutionnelle (belge) vient de confirmer la victoire de Test-Achats, à l'origine de la plainte, et a annulé la loi du 21 décembre 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes, en matière d'assurance, et dans laquelle



© Philippe Turpin/Belpress

est inscrite la fameuse dérogation. Le législateur doit remettre l'ouvrage sur le métier d'ici le 21 décembre 2012.

Pour rappel, conformément à la directive européenne, depuis début 2008, les compagnies d'assurances ne peuvent plus utiliser le critère du sexe pour déterminer la prime à payer par le consommateur. C'est notamment le cas en matière d'assurance responsabilité civile automobile et d'assurance hospitalisation. Cependant, sous la pression du lobby des assurances, le gouvernement fédéral avait intégré dans la loi une dérogation pour la branche "assurance-vie". Test-Achats avait alors introduit une requête en annulation de la loi devant la Cour constitutionnelle belge, laquelle avait posé une question préjudicielle à la Cour de Justice de l'Union européenne.

Cette décision aura-t-elle des effets négatifs sur les primes? "Non, considère Test-Achats. Par exemple, en assurance auto, les assureurs peuvent continuer, par appréciation a posteriori, à tenir compte du comportement individuel du consommateur dans le cadre de l'application du système de bonus malus. Nous préconisons ce

Surpoids

La ronde infernale des régimes amaigrissants

L'été est là. Il était d'ailleurs en avance cette année, perturbant ceux (et celles surtout) qui s'étaient décidés "à faire régime" dès la fin de l'hiver pour être prêts à entrer dans leurs vêtements légers et à se dévêtir plus sereinement sur la plage. Et si l'on remettait un peu les pendules à l'heure à propos des régimes amaigrissants ?

"Après les vacances de Pâques, j'étais bien décidée à perdre les cinq kilos pris cet hiver, confie Myriam. Cinq kilos, c'est une taille. Pas question d'imaginer acheter une nouvelle garde-robe d'été. Je me suis dit : j'arrête les frites, la sauce, les doigts trempés dans le chocolat, les apéros en semaine ; je ne finis plus les collations des enfants ; je ne fais plus mes courses l'estomac vide ; je mange mes cinq fruits et légumes par jour ; je bois davantage d'eau ; je zappe les grignotages entre les repas, les chips et la glace devant la télévision, le soir...". Résultat ? Myriam a tenu quelques jours... jusqu'au week-end suivant en fait, bien fourni en tentations culinaires entre l'anniversaire du petit, le dîner chez belle-maman... (mais ressers-toi !) et les pizzas sorties du congélateur parce qu'il n'y avait rien d'autre dans le frigo...

Corinne, elle, s'est décidée à consulter un médecin nutritionniste. "Depuis mon adolescence, je fais régulièrement des régimes, avoue-t-elle. J'ai déjà tout essayé : la soupe au chou, la méthode Montignac, les substituts de repas, les régimes Mayo et Atkins, le régime hyper-protéiné, les réunions Weight Watchers... Sans parler des crèmes amincissantes, des coupe-faims et autres méthodes soi-disant révolutionnaires. Comme beaucoup, je pioche dans les magazines féminins et les conseils des copines pour tenter toujours autre chose. Il faut reconnaître que souvent, je suis arrivée à perdre une dizaine de kilos très rapidement. Mais chaque fois, je les ai repris plus vite encore. Et c'est même de pire en pire. En plus, quand je me mets au régime, je suis d'une humeur massacrante et ne parle plus que de cela. Depuis trois mois que je suis suivie par le médecin, j'ai perdu sept kilos. Je mange de tout sauf que je dois bien gérer le taux de matières grasses des aliments, respecter les propor-

tions de la pyramide alimentaire. Ça marche bien, sans faim, sans privation, c'est magique ! J'ai repris aussi le sport, comme le médecin me l'a recommandé".

15 régimes populaires sous la loupe

Gageons que les témoignages de Myriam et Corinne parleront à beaucoup d'entre nous. Que penser de ces régimes et recettes-miracles qui fleurissent à chaque printemps, parfois à grands renforts médiatiques ?

Il y a quelques mois, pour la première fois, l'Agence française de sécurité sanitaire de l'alimentation, environnement et travail (Anses) a passé en revue les quinze régimes amaigrissants "standardisés" les plus suivis en France (1). Et ce, la plupart du temps, sans avis médical et parfois même, en l'absence de surpoids. Le verdict est sans appel : tous ces régimes, sans aucune exception, induisent des déséquilibres nutritionnels et des inadéquations d'apports. Pour plus de la moitié des régimes, les apports en sel sont supérieurs à la limite recommandée par l'OMS (parfois plus du double).

Dans 80 % des cas, l'apport en protéines est supérieur à l'apport nutritionnel conseillé. Le plus excessif dans ce domaine est le régime Dukan (hyper-protéiné), lequel apporterait également trop peu de fibres alimentaires, comme c'est le cas de trois phases de régimes sur quatre. Dans plus de 50 % des cas, les apports en lipides (graisses) sont excessifs mais dans 40 % des cas, ils sont trop faibles. De manière générale aussi, les apports en vitamines et en minéraux sont insuffisants.

TOUS LES RÉGIMES À VOCATION COMMERCIALE INDUISENT DES DÉSÉQUILIBRES NUTRITIONNELS ET DES INADÉQUATIONS D'APPORTS.

LE PRINCIPAL FACTEUR INFLUENÇANT LA STABILITÉ DU POIDS APRÈS LE RÉGIME EST LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE.

Par ailleurs, la pratique de ces régimes provoque des modifications profondes du métabolisme énergétique du corps. Conséquence : dès que la cure est arrêtée, la reprise de poids est quasi-inévitable et, éventuellement, plus sévère ! Le rapport affirme même que 80 % des individus reprennent le poids perdu dans l'année qui suit la fin de la cure ! Le principal facteur influençant la stabilité du poids après le régime est la pratique d'une activité physique régulière dès le début de la restriction calorique et son maintien après la phase de restriction.

Des risques pour la santé

L'Anses souligne également le risque d'apparition de conséquences néfastes pour la santé, associées à la pratique de régimes amaigrissants :

- > perte de la masse musculaire conduisant à l'affaiblissement de la personne.
- > diminution du capital osseux et risque accru de fractures,
- > risque cardiovasculaire plus élevé provoqué par la fluctuation du poids,

- > risque accru d'inflammations, d'atteintes hépatiques, de calculs biliaires, induit par les régimes très hypocaloriques.

- > troubles digestifs passagers – dont constipation – dans les régimes carencés en fibres,
- > risque de problèmes rénaux liés aux régimes hyperprotéiques...

D'autres risques ont été identifiés pour les populations spécifiques, notamment dénutrition (personne

Vivre son corps autrement

Pour maigrir, il est nécessaire d'acquiescer progressivement de nouvelles habitudes alimentaires et d'augmenter son activité physique. Mais il faut aussi se préparer aux changements dans sa tête.

Pourquoi est-il si difficile de maigrir durablement ? Certains spécialistes évoquent la théorie du "poids d'équilibre" qui consiste à revenir spontanément à un poids donné, propre à sa morphologie. On peut aussi mettre en évidence la loi de la survie : le corps qui a connu des régimes va automatiquement faire des réserves (stocker les graisses) en prévision de possibles privations. Dernière explication : en cas de régimes trop stricts, carencés en certains nutriments, la reprise de poids est assurée dès le retour aux anciennes habitudes.

Mais ces explications ne sont pas seules en cause. Le Dr Gérard Apfeldorfer, psychiatre et psychothérapeute, spécialisé dans l'étude des comportements alimentaires, explique combien il est important de maigrir aussi dans sa tête, c'est-à-dire



agée), troubles hormonaux (adolescente, sportif) et perturbations de la croissance (foetus, enfant et adolescent).

Quant aux conséquences psychologiques et comportementales, elles ne sont pas négligeables. Le rapport français souligne les risques de dépression et de mauvaise estime de soi qui découlent généralement des échecs à répétition des régimes, ainsi que le dérèglement assez fréquent des signaux physiologiques de faim et de satiété.

Manger équilibré et bouger !

Le rapport de l'Anses conclut que la recherche de la perte de poids sans indication médicale comporte des risques. Il pointe l'importance, pour les personnes désireuses de perdre

du poids, d'un accompagnement par un médecin ou un diététicien mais aussi d'y associer la pratique régulière d'une activité physique, indispensable pour conserver une bonne masse musculaire et éviter la reprise des kilos perdus. Il rappelle que rien ne peut remplacer une alimentation saine, équilibrée et diversifiée, et enfin, que l'obésité, elle, est une maladie chronique multifactorielle qui nécessite une prise en charge par des spécialistes.

//JOËLLE DELVAUX (AVEC CRISTELLE DUPONT)

Quand faut-il maigrir ?

La première question à se poser n'est-elle pas de savoir s'il est vraiment nécessaire de maigrir ? La question peut paraître provocante. Mais elle n'est pas dénuée de fondement dans une société où le culte de la minceur fait disjoncter nos repères et piège les femmes - mais aussi de plus en plus d'hommes - constamment insatisfaits de leur corps, dans leur course perpétuelle et obsessionnelle à parfaire leur propre image.

Si l'on s'en tient aux risques sur la santé, il est évident qu'en dessous d'un indice de masse corporelle (IMC) de 25, il n'est pas nécessaire de maigrir (1). Si l'on se situe entre 25 et 30 d'IMC, il faut voir si l'excès de poids s'accompagne ou non d'autres facteurs de risques pour la santé et essayer de diminuer lentement son poids ou, à tout le moins, le stabiliser pour prévenir l'obésité. En tout cas, il est préférable d'avoir un excès de poids modéré mais stable que de perdre et de regagner continuellement du poids (c'est le fameux yo-yo). Avec un IMC supérieur à 30, il est nécessaire de diminuer progressivement - puis stabiliser - son poids. Pour atteindre cet objectif, un suivi médical est vivement conseillé pour bénéficier de conseils avisés et être soutenu dans une démarche de longue haleine.

(1) Le classement du surpoids s'effectue selon l'IMC. Celui-ci correspond au poids en kg divisé par la taille (en mètre) au carré. Pour les adultes, la classification est la suivante : en dessous de 18, poids très insuffisant ; de 20 à 25, poids idéal ; de 25 à 30, surpoids ; au-dessus de 30, obésité (modérée jusqu'à 35, sévère entre 35 et 40 et très sévère au-delà de 40).

(1) "Risques sanitaires liés aux pratiques alimentaires d'amaigrissement". Etude de l'Anses. 25 novembre 2010. Principaux résultats consultables sur www.anses.fr

rieure" (Ed. Dunod), Michel Gillain, ancien professeur de gestion hôtelière et psychothérapeute, plonge au plus près de nos émotions, de nos pulsions, de nos peurs et du besoin de reconnaissance pour mieux comprendre nos habitudes culinaires et préférences alimentaires. Car notre "faim d'amour" affecte directement notre relation à l'aliment, donc, notre digestion, notre métabolisme et notre poids, dit-il. Alors, comment équilibrer son poids sans s'adonner à des régimes soi-disant miracles ? "En apprenant à décoder les messages secrets du ventre, nous devenons responsables - et non coupables - de notre relation à la nourriture", répond Michel Gillain. Il n'est plus question "d'avalier" n'importe quoi ; nous devenons épicuriens tant avec la nourriture que dans notre vie ! Parallèlement nous retrouvons le plaisir de manger et, tout naturellement, notre poids idéal".

//JD

Il est tout aussi important de réfléchir au rapport que l'on entretient à la nourriture. Dans "Ma cuisine inté-

(1) Le Dr Gérard Apfeldorfer est l'auteur, notamment, de "Maigrir, c'est dans la tête" et "Maigrir en paix", (Ed. Odile Jacob).

Privé de son enfant pour manque de revenus?

Parfois, des parents craignent qu'on leur retire la garde de leur(s) enfant(s) parce qu'ils ont perdu leur emploi, ou parce qu'ils ont beaucoup de dettes... Bref, parce qu'ils n'auraient pas suffisamment de moyens matériels pour subvenir aux besoins de leur progéniture. Mais le manque de moyens financiers est-il une raison suffisante pour séparer un enfant de ses parents? Conseils juridiques.

Le maintien d'un enfant dans son milieu familial doit toujours être privilégié. La Convention européenne des droits de l'homme garantit le droit à la vie familiale, qui implique que les parents et les enfants ont le droit fondamental de vivre ensemble. Ils ne peuvent être privés de ce droit que dans des cas exceptionnels, et de manière temporaire. En Wallonie, le décret relatif à l'aide à la jeunesse est clair lui aussi. Un enfant ne peut être séparé de ses parents que si le maintien dans son milieu familial représente un danger pour lui. Il faut que son intégrité physique ou psychique soit gravement compromise.

Si le principe est de maintenir l'unité familiale, certaines familles ont parfois le sentiment d'être sous la pression des services d'aide à la jeunesse, avec la peur de se voir retirer leur enfant (lire ci-dessous "La hantise des familles pauvres").

L'intérêt de l'enfant avant tout

Ce n'est que si l'intérêt de l'enfant le justifie qu'on peut décider de le séparer de ses parents. Si les parents offrent à leur enfant un cadre de vie qui permet son épanouissement, l'intérêt de l'enfant n'est pas d'être séparé d'eux... Même s'ils ne parviennent pas à faire face à toutes les dépenses requises pour l'éducation et l'entretien de l'enfant (frais scolaires, nourriture, vêtements, soins de

santé, etc.). La solution aux problèmes financiers doit être apportée par d'autres moyens comme, par exemple, les aides du CPAS.

Si les parents rencontrent d'autres difficultés, le retrait de la garde de l'enfant ne peut être décidé qu'en dernier recours. Avant d'opter pour le placement d'un enfant dans une famille d'accueil ou dans une institution, il faut avoir essayé d'aider la famille par d'autres moyens. Tout doit être mis en œuvre pour éviter de séparer un enfant de ses parents. Si les tentatives échouent, le placement de l'enfant peut être décidé, mais uniquement de manière temporaire, dans le but de protéger l'enfant. Il faut maintenir, dans la mesure du possible, les contacts entre les parents et l'enfant, ainsi qu'avec les frères et sœurs. A terme, l'objectif reste la réunification de la famille.

La décision de placer un enfant ne peut être prise que par le conseiller de l'aide à la jeunesse (dans le cadre d'un programme d'aide consentie) ou le tribunal de la jeunesse (dans le cadre de l'aide contrainte). Si l'enfant a plus de 14 ans, le conseiller doit obtenir son accord. S'il a moins de 14 ans, les parents doivent donner leur accord. Devant le tribunal de la jeunesse, l'enfant, ses parents et les autres personnes qui font partie de son milieu familial doivent être associés à la décision.



Que faire en cas de retrait?

Si une mesure de placement est décidée, les parents ne sont pas pour autant privés de leurs droits vis-à-vis de leur enfant. Ils ont le droit de lui rendre visite et de maintenir les contacts avec lui. Ils restent en principe titulaires de l'autorité parentale (sauf déchéance partielle ou totale, très rare), ce qui veut dire que ce sont eux qui prennent toutes les décisions qui concernent leur enfant (par exemple, le choix de l'école ou la décision de consulter un médecin).

Si les parents estiment qu'on leur a retiré leur enfant d'une manière injustifiée, ils peuvent contester la décision de placement de l'enfant. Si la déci-

sion a été prise par le conseiller de l'aide à la jeunesse, ils doivent adresser leur recours au tribunal de la jeunesse. Si c'est le tribunal qui a ordonné le placement de l'enfant, ils peuvent faire appel de cette décision devant la cour d'appel.

// ASBL DROITS QUOTIDIENS

Références légales :

- > Décret de la Communauté française du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse.
- > Convention internationale relative aux droits de l'enfant.
- > Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

dq **droits** **quotidiens** >> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be

La hantise des familles pauvres

Dans les familles qui vivent la pauvreté, le placement des enfants est une hantise. Et pour cause, leur retrait pour raison de précarité est encore légion (1). Certes, des changements s'amorcent peu à peu grâce au dialogue entre les familles et les professionnels des services d'aide. Mais l'approvisionnement est lent, les rencontres confrontantes entre des points de vue bien différents.

"Dès que l'on se rassemble à partir de notre quotidien de lutte contre la misère, le premier sujet dont on parle, c'est notre famille, indique Luttes solidarités travail (LST), un mouvement de rassemblement des plus pauvres. C'est la famille qui a payé le prix le plus cher à la pauvreté. Et c'est en même temps l'endroit de nos références, de nos liens les plus forts ou les plus douloureux, souvent vécus comme le résultat des choix des autres".

Comme le raconte cette mère : "Quand mon mari et moi avons perdu notre logement, on nous a pris nos enfants. Maintenant, nous nous sommes endettés pour avoir une maison avec assez de chambres, comme on nous le demandait pour récupérer les enfants". Ou cette autre maman : "Je n'avais pas assez de sous pour nourrir correctement mon enfant. Alors, on me l'a pris". Dans les témoignages, on perçoit comme des cercles vicieux, comme des spirales dont l'issue s'éloigne. Une famille qui n'a pas de ressources suffisantes pour payer les fournitures scolaires et les tartines du midi n'enverra pas ses enfants à l'école. Par honte. Elle aura alors la visite d'un travailleur social alerté par l'école, qui constatera peut-être qu'en plus, l'électricité ou l'eau est coupée. Lors de sa visite, la tension risque d'être forte pour cette famille en situation de détresse. Tout peut s'enchaîner très vite. Les enfants peuvent être placés "parce qu'ils sont considérés comme 'en danger', parce que leurs droits élémentaires ne sont pas 'respectés'".

Mais est-ce là la solution ? Les associations de lutte contre la pauvreté – comme ATD Quart Monde ou LST – ne le croient pas. Les familles que ces mouvements rassemblent se battent pour le maintien de l'union familiale et pour qu'un

soutien soit apporté dans ce sens. A leurs yeux, il est nécessaire de s'attacher prioritairement à tout mettre en œuvre pour que les conditions de vie des familles pauvres changent, à agir sur le terrain du logement, de l'emploi, de l'éducation, de la santé. Leurs interpellations vont dans ce sens. Comme l'explique Georges de Kerchove, président d'ATD Quart Monde Belgique, "refuser la misère, c'est prendre l'engagement fort qu'aucune famille, si déstabilisée soit-elle, ne soit laissée à l'abandon. C'est aller à la rencontre des familles très fragiles et leur permettre d'assumer leurs res-

ponsabilités de parents. A défaut, nos engagements sonnent creux".

Entre les familles et l'aide à la jeunesse, le dialogue est à l'œuvre, depuis quelques années déjà. Au sein du groupe Agora, une relation de confiance se construit peu à peu, et tente de faire contagion en dehors du groupe. Là où les points de vue apparaissent comme tellement différents et inégaux, le croisement des regards semble bien utile vers une meilleure compréhension des familles, de leurs réalités. Celle d'une vie "au jour, le jour", celle des "systèmes D"... Ce travail de fond réclame du temps, de la confiance mutuelle. "Le plus dur, ce n'est pas de vivre sans rien, mais c'est d'être considéré comme rien"(2), pourrait-on conclure.

// CATHERINE DALOZE

(1) Une étude de l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse l'indiquait encore récemment : le motif le plus évoqué pour la demande de prise en charge au sein des services d'accueil spécialisé de la petite enfance (appelés anciennement pouponnières) est la précarité (une demande sur trois).

(2) Extrait du Rapport du Délégué général aux droits de l'enfant, relatif aux incidences et aux conséquences de la pauvreté sur les enfants, les jeunes et leurs familles. Novembre 2009.

Racontés avec des marionnettes



"Nous, on construit des marionnettes, elles vous diront notre histoire". L'histoire est celle du combat quotidien d'une famille pour sauvegarder ses droits et son unité. Le spectacle de marionnettes a été réalisé d'un bout à l'autre par des militants de LST Andenne, sur la base de leurs vies. Plusieurs années ont été nécessaires à la réalisation de ce scénario, tant les vécus peuvent être douloureux à exprimer. Un DVD et une vidéo sur le site de l'association permettent de partager cette histoire, de s'interroger avec ces marionnettistes amateurs : "Qu'a-t-on comme possibilités, quand on est pauvre et seul, pour construire un avenir ? Comment inventer des solidarités avec les plus pauvres tout en sachant qu'ils sont les premiers acteurs de la résistance à la misère ?"

Entre les scénettes où la famille se débat, une coloration musicale agit comme une litanie : "On aurait pu y arriver, il ne manquait vraiment pas grand-chose, un peu de temps ou autre chose, un peu d'amour, quelque chose comme ça".

>> Plus d'infos : vidéo à voir sur www.mouvement-ist.org/bouts_de_ficelles.html ou DVD à acquérir au prix de 10 euros auprès de LST Andenne - 085/84.48.22.

Enfants malades ou handicapés

Des lieux de res

Lorsque l'enfant requiert des soins et une aide, une maladie ou d'un handicap, s'octroyer des moments forts et à La Panne, deux maisons de répit et de repos dans un cadre apaisant.

Les familles confrontées au handicap ou à la maladie grave d'un enfant ont besoin de souffler, de se ressourcer pour alléger un quotidien nécessitant une disponibilité de chaque instant. Des services de garde et d'aide à domicile aux loisirs adaptés, en passant par l'accueil de jour et les courts séjours, les réponses à ce besoin de répit peuvent prendre diverses formes et se multiplient sur le terrain. L'asbl Aidants proches effectue d'ailleurs un travail considérable pour répertorier les initiatives, structures et dispositifs d'aide destinés aux aidants proches de personnes dépendantes, qu'il s'agisse de jeunes enfants, de personnes malades ou handicapées ou de personnes âgées (1).

Parmi ces initiatives, le séjour familial en un lieu d'accueil et avec un encadrement adaptés trouve toute sa pertinence et tout son sens. A la Mutualité chrétienne, on en est en tout cas convaincu depuis longtemps. En témoignage, en particulier, le succès des séjours de vacances en famille proposés par Altéo et la fréquentation élevée des centres de vacances et de convalescence de la MC (à Spa et à Nieuport).

Il y a peu de temps, à l'initiative de particuliers, deux maisons ont ouvert leurs portes aux familles

Relation à risque et traitement : une information prudente

La recherche médicale pour combattre le VIH (virus d'immunodéficience humaine, responsable du sida) progresse. Parmi ses avancées méconnues, un traitement post-exposition qui réduit le risque d'infection. Ce traitement a le mérite d'exister et doit sortir de l'ombre. Mais il ne peut évidemment pas diminuer la vigilance, ni amener à balayer d'un revers de la main tout comportement de protection.

Le principe du traitement post-exposition est d'empêcher, par la prise rapide d'antirétroviraux, le passage du virus des muqueuses au sang. Traitement d'urgence, il doit être administré dans les premières heures après la prise de risque – au maximum dans les 72 heures. Il s'agit d'un traitement lourd qui s'étend sur 28 jours sans interruption et n'est pas sans provoquer des effets secondaires inconfortables. Dès le premier jour, les patients "sentent qu'ils prennent quelque chose de fort", voire très "fort", explique le docteur Gennotte, responsable du Centre Elisa (centre de dépistage VIH au CHU Saint-Pierre à Bruxelles). Puis, les effets secondaires diminuent progressivement. Des contrôles sanguins et un suivi médical accompagneront la prise des médicaments antirétroviraux et se poursuivront pendant plusieurs mois. Ainsi, loin d'être la petite pilule miracle qui permettrait toutes les légèretés, le traitement n'a rien d'anodin. Et, s'il est important d'en connaître l'existence – ce qui est encore trop rare même dans les milieux médicaux – et de l'utiliser quand une prise de risque est avérée, il ne constitue pas une garantie à 100% de contrer le virus. On considère qu'il est efficace dans 80% des cas.

Avoir pris un risque, qu'est-ce que cela signifie ?

Si l'on pense assez spontanément au risque pris lors d'un rapport sexuel non protégé (ou d'une protection défectueuse) avec une personne séropositive, on pense moins aux situations de viol, de rapport sexuel sous l'influence d'alcool ou de drogue avec une personne dont on ignore l'état de santé... Si, dans ce dernier cas, la meilleure manière d'évaluer la prise de risque reste d'en discu-

ter avec son partenaire, ce dialogue n'est pas toujours possible. Les médecins spécialisés des Centres de Référence SIDA sont outillés pour évaluer la nécessité de proposer le traitement post-exposition. Les Centres de Référence SIDA disposent d'une grille de critères. Le risque y est estimé en fonction du type de rapports sexuels, du contexte de la relation sexuelle (prise de drogues, partenaires multiples...) et du profil du partenaire, de la probabilité qu'il a d'être porteur du virus. Sur la base de ces indications standardisées, la discussion s'engage avec le médecin pour envisager ou non de recourir à ce traitement.

Information trop confidentielle ?

Depuis 2009, le traitement – qui coûte environ 850 euros – est pris en charge par l'Inami, pour autant que la prise de risque du patient corresponde aux critères – relativement larges – édictés par les neuf Centres de Référence SIDA. Il est ainsi délivré gratuitement dans ces Centres (voir liste ci-contre) et les services d'urgence qui y sont rattachés. Attention, la gratuité ne concerne pas les consultations, les prélèvements sanguins... Il est bon de savoir également que les autres hôpitaux et autres services d'urgence disposent a priori d'un premier kit pour démarrer le traitement au prix d'environ 100 euros. Mais plusieurs témoignages indiquent un déficit d'informations dans le chef de certains soignants, tant en milieu hospitalier qu'en médecine de ville. Il importe donc d'être bien informé soi-même.

L'information autour de ce traitement a – jusqu'à présent – souffert de craintes : celle de voir une avalanche de demandes motivées par le seul fait



Un traitement post-exposition au VIH réduit le risque d'infection au virus.

d'un rapport non protégé, celle de banaliser les comportements à risque et celle d'affaiblir les réflexes de prévention. A contrario, le traitement peut être salvateur et sa méconnaissance entraîner une contamination évitable, y compris à ce stade. Des témoignages dramatiques l'attestent. L'expérience de nos voisins français peut en partie nous rassurer : alors que le traitement est dis-

ponible en salle d'urgence – depuis 1998 –, il n'a pas fait l'objet d'une déferlante de demandes. L'équilibre se trouve sans doute dans l'information juste et raisonnée, mais aussi dans l'appel au sens critique, à la maturité des comportements.

// CD

Les Centres de Référence SIDA

A Bruxelles

- > Centre de référence de l'ULB - Hôpital Saint-Pierre, 322 rue Haute à 1000 Bruxelles - 02/535.31.52 et 02/535.31.53.
- > Centre de référence de l'UCL - Hôpital St-Luc, 10 av. Hippocrate à 1200 Bruxelles - 02/764.21.56.
- > UTI - Hôpital Erasme, 808 route de Lennik à 1070 Anderlecht - 02/555.45.36.
- > Centre de référence de l'UZ VUB, 101 av. Laarbeek à 1090 Bruxelles - 02/477.60.01.

En Wallonie

- > Centre Arthur Rimbaud - CHU de Charleroi, 92 Bd Janson à 6000 Charleroi - 071/92.23.06.
 - > Centre de référence du CHU de Liège - Clinique Brull, 45/5 Quai Godefroid Kurth à 4020 Liège - 04/270.31.90.
- Il existe également un centre à Anvers, Gand et Leuven.

sourcement pour toute la famille

Attention sans relâche parce qu'il souffre d'une affection de détente est fondamental. A Rochefort accueillent les familles pour un séjour de détente



© Christophe Smets

ou aidants proches éprouvés par la maladie grave ou le handicap d'un enfant. L'une est située à Rochefort, l'autre à La Panne. Des maisons avec tout le confort moderne. Des lieux riches de la bienveillance, des compétences et de l'écoute de toute une équipe formée de professionnels et de bénévoles. Des lieux où les familles ont l'assurance de pouvoir bénéficier d'une équipe médicale de référence et d'une infrastructure adaptée. Avec, en plus, le bonheur de rencontrer d'autres familles vivant des situations proches avec qui partager des moments forts et conviviaux.

De quoi filer quelques jours plus paisibles alternant moments de détente au salon, repas collectifs (ou pas), jeux, balades nature et convivialité. De quoi recharger ses batteries et prendre une bouffée d'oxygène.

Le Château Cousin

A Rochefort, sur les sommets de la petite ville ardennaise, se dresse le Château Cousin. Cette ancienne bâtisse a été rénovée pour recevoir, dans un confort digne d'un hôtel étoilé, les familles qui souhaitent se détendre quelques jours sans devoir affronter le regard d'autres vacanciers peu habitués à côtoyer des enfants différents.

Le projet est né dans la tête de Charlotte Lhoist et de son époux André Querton, les propriétaires de ce magnifique édifice bâti en 1904 par l'aïeul de Charlotte et qui fut quelques temps un internat propriété de la Communauté française. Par ses activités bénévoles au sein du service d'oncologie pédiatrique à l'hôpital Saint Luc, le couple a été sensible aux difficultés et bouleversements psychologiques des familles confrontées à la maladie grave d'un enfant. Il a donc décidé de mettre la bâtisse à leur disposition, en le transformant en un lieu de ressourcement, de détente et de repos.

Aujourd'hui, la maison peut accueillir trois à cinq familles ou des groupes dans un cadre superbe (2). La gestionnaire du château, Angéline Sartenaer, appuyée d'une équipe de volontaires,

veille à répondre au mieux aux demandes et besoins spécifiques de chacune des familles. Les séjours sont "à la carte" et font l'objet d'une préparation minutieuse au moment de la réservation. Les repas sont préparés par les familles ou peuvent être commandés à un service rochefortois. Un réseau de médecins, d'infirmiers et de kinésithérapeutes peut intervenir, si nécessaire, mais aucun soin médical

n'est fourni par le personnel de l'asbl.

A l'intérieur de la bâtisse, tout est aménagé pour permettre aux parents de veiller sur leur enfant : l'agencement des chambres, les espaces de détente. Il est possible de partager des espaces collectifs mais aussi de s'octroyer des moments en famille. Profitant des services et des ressources locales, les vacanciers sont autonomes pour ce qui est de leur emploi du temps même si des propositions d'activités leur sont suggérées : balades nature, visite d'un apiculteur, ateliers créatifs grâce au soutien d'artistes et artisans locaux.

La Villa Rozerood

Côté mer, à La Panne, la Villa Rozerood – au nom inspiré du roman d'Eric Emmanuel Schmitt, "Os-

Des lieux riches de la bienveillance, des compétences et de l'écoute de toute une équipe formée de professionnels et de bénévoles.

car et la dame rose" – offre un service hôtelier et propose des activités ludiques et récréatives aux familles dans un environnement non-médical mais orienté vers les soins. Les initiateurs de ce projet ont bien compris l'importance de prendre en compte ce que les proches vivent d'un point de vue relationnel, émotionnel et psychologique.

Permettre aux parents de relâcher la pression et de "s'offrir un petit resto" à deux, aux frères et sœurs de partager leur vécu avec d'autres, de rire ensemble autour d'un souvenir raconté... voilà qui fait la richesse de ces lieux accessibles à toutes les familles qui, un jour ou l'autre, se sentent au bout du rouleau, ont besoin de plonger dans un bain de bien-être, sous l'aile bienveillante d'une équipe attentive (3).

// LAURENCE DELPERDANGE

- >> Château Cousin, rue Jacquet, 86 à 5580 Rochefort. 0472/90.08.68. - www.chateau cousin.be
- >> Villa Rozerood, Fazantenlaan, 28 à 8660 De Panne. 0473/44.88.84. - 058/42.20.24. - www.villarozerood.be

- (1) Aidants proches asbl : 081/30.30.32. - www.aidants.be
- (2) Le château compte 14 chambres, 38 lits et 6 salles de bain.
- (3) Les prix pratiqués sont modestes et ne doivent en aucun cas constituer un frein pour les familles intéressées.

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1. au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 20/07 pour l'édition du 4/08 ; le vendredi 19/08 pour l'édition du 1/09.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

AV: cse. dbl. empl., Peugeot 307, vert métal., toit ouvr., autom. ess., ct. ok, 60.000km, 1er prop., nov. 2001 / 1997 cc., 2.999 EUR, parf. état. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (A46480)

Camping

AV: caravane pliante Trigrano, 6-7 pl., bon état, nombreux accessoires, prix à discuter. 069-64.73.21. (C46533)

AV: motorhome Laika 2008, ford 2400cc., tr. bon état, 6 couchages, 32.300km, capucine, gr. lanterne, attache-remorque, porte-vélo (4), ds gar., pann. solaire, 39.900E. 0472-39.27.23. (C46510)

AV: au camp. du Perroquet (F), carav. résid. Tudor, mod. "Ambassadeur", 1996, 2ch. (6 couchages), sdb, cuis., liv., terr + chalet, 13.000E (forfait inclus). 0477-94.01.37 - 0470-54.62.35. (C46519)

Divers

AV: chaise percée à roulettes, coul. blanche/grise, 80 EUR, à discuter. 0491-06.47.42. (D46478)

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit Xème, etc... j'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.47.16 - 0486-90.70.27. (D45553)

AV: souève personne électrique. 800 EUR, 2 ans, utilisation 5 mois, levée 150 kg. 081-65.57.44 de 9h à 18h. (D46535)

AV: 2 métiers à tisser anc. + accessoires et laines, prix à débattre, transport et montage compris. Annie Rucquoi, Haut-de-Sambre 21 - 6530 Thuin-071-59.08.14. (D46536)

AV: appareil physiothérapie "physiotionic 2", marque Henelys, ach. 2002 pr. 2.868 EUR, laissé: 1.000 EUR (à discuter), électrodes fournies, 081-81.27.02 - 0470-35.52.90. (D46475)

AV: fauteuil relax . + acc. + repose-pieds, neuf, (PA. 1650 EUR.), dossier amovible, jamais utilisé. 800 EUR. 0477-22.86.99. (D46501)

AV: tour à bois Electra, 100 EUR, parf. état, tt. 500 EUR, tente 4p. Intersport, 80 EUR, tr. bon ét. 063-57.69.88. (D46486)

Tintin, Jo et Zette, Petit Xxe., dessins Hergé, vos bd ont une valeur. val., faites-les expertiser gratuitement par tél ou à domicile. Thibaut Van Houten-bdcomics2@hotmail.com - 0475-69.75.38 (D46479)

AV: agrandisseur M 601, Durst, format 6 x 6, état neuf, 50 EUR. 041-257.65.85 - V. Marit, rue de la Chapelle 16 - 4340 Villers L'Évêque. (D46484)

AV: cse. santé, scooter électr. pour invalide, état impeccable, marque Bohero, juin 2010, pas servi, prix à convenir. 0477-28.01.25. (D46439)

AV: 2 matelas 1p, 2m x 90, état impeccable, servi 9 mois, 45 EUR chacun. 069-35.13.88 - 0477-93.33.65. (D46485)

AV: fauteuil roulant, marque Invacare, prtique, moderne, repose-pieds, freins, repose-tête, coul. noir, 200 EUR, à discuter ou/et à voir. 0491-06.47.42. (D46477)

Dame, cherche cannes anc., arg. anc., verrerie anc., bijoux de fantaisie anc., vases Boch. 02-344.85.31. (D46296)

Emploi

Dame 60aine, cherche occupation nounou ou dame de compagnie externe, en juillet et août, Bxl ou alentours, sérieuse réf. 0477-70.36.64. (E46523)

Immobilier

Louvain-la-Neuve, mais. 2008 av., 210m2, 3ch. et un studio indépendant, 2sdb et 2 sdd, 5 wc, tél., tv, Internet ds. ttes. les pces., 437.000 EUR, idéal pour une famille. 0475-46.75.75. (I46425)

Braine-Le-comte, av. (5' gare), maison "Art Déco", rez: 6 pces., jard., wc., ét.: 5 ch., sdb., wc., gren., caves. 067-55.34.25. (I46497)

Thimister-Clermont, av. mais. 3 faç., surf. hab. 184m2 + jard. + cour + gar., cuis., sal., sàm., 5 gr. ch., cave, gren., 2wc., sdb., poss. prof. libérale, 269.000 EUR. 087-68.76.35. (I46495)

Hastière-Agimont, près manoir, terrain av., 13a36 dont 3a58 à bâtir, clôture + abri aménagé, 30.000 EUR. 02-466.38.36. (I46525)

Ténérie, à vendre, studio meublé, ds. un complexe résidentiel, avec piscine et jardin 28m2, terrasse 14m2. 0474-21.67.58. (I46494)

Alicante, Esp., lux. villa/1000 m2, 3+1ch., sal., 2liv., 2sdb., mezz., tt.sup.éq., pisc. tt.conf., il. stand. résid., 290.000, poss. crédit direct du vendeur Belge. 0034-966.47.10.48. (I46311)

Montignies S/S, av. belle mais. de maître, con. pr. fam. nbrs. ou invest. (kots-appart) 10ch., chff.maz., toit neuf, dble vitr., jard. 7a., proch. écoles et comm., 190.000E. 071-88.81.22. (I46451)

Location

Mr. retraité, actif, cherche loc. partie de mais. avec si poss. gar., jard., end. calme, Liège et env., uniq. disp. pr. ts. services. 0497-77.40.97. (L46516)

Knokke, Bevrjdingslaan 3, appart. 1er ét., non meublé, 2ch., rénové, 700 EUR, pas de chqs. 069-86.63.35 - 0498-30.30.73. (L46524)

Mobilier

AV: salon, div. + 2 faut., style anglais en Alcantara, imitation daim, lavable, coul. vert bouteille, ét. neuf, val: 750E, laissé: 125E, à enlever chez Moreau à 1090 Jette. 02-479.73.53 le s (M46463)

Villégiature (Belgique)

Ard., rég. Han, Rochefort, Wellin, gîte tt. conf., 3 épis, 6p. max., 3ch., salle sèj., cuis. éq., park, 3 voit., ttes. pér., de 130 à 360 EUR. www.gitelomprez.be (V46435)

Ostende, casino, appt. grd stand., 90m2, sud, pt. vue mer, 1ch., 4p., cuis hyp. éq., sdb., 2 év., bain/dc., 2 tv, pas d'animaux. 064-28.31.93 - 0498-30.89.00. (V46430)

Middelkerke, face mer, 100m casino, 4ème ét., 2ch., max. 6p., tt. conf., phot./dem. - 0495-20.60.85. (V46414)

La Panne, calme, vue mer, appt. 4p., 1ch., sdb., cuis. éq., tv, 2 terr., park., 55 EUR/nuît, cond. spéc. longue pér., pas d'animaux. 0477-86.09.83. (V45880)

Coxyde digue, bel appt., tt. conf., pas d'animaux, gar., 22 au 31/08, 500 EUR + ch., 1 au 15/09, 500 EUR. 056-55.65.92. (V46469)

Maison tt. conf., 8+10p., Hte. Meuse, sem., qz., lav. vaiss., terr. sud, vue, prom. 0474-93.11.58. (V46515)

La Panne, appart. vue mer, centre, 2ch., 2 salles d'eau, 2 terr., cuis. sup. éq., pas d'animaux, gar., vélos., prox. comm., ttes. périodes. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V46333)

Blankenberge cent., studio 2-3p., grd.liv. av. kitchenette et div.-lit, ch.sép., sdd. et wc, 1e ét. pt. imm., calme, juill/août: 300E/s. sophie05@live.be - 0479-76.22.34 soir. (V46324)

Westende, digue, studio tr. lux., à pers. soign., cuis. sup. éq., tvc., rad., gde. terr., loc. vélos, animaux non-admis. 0476-82.93.48 (14h) + w-e. (V46357)

Koksyde, St-Idesb., part. loue villa, tt. conf., tr. calme, 4ch., sdb., douche sèp., qz., sem., du 15 au 31 août. 010-24.34.28 - 0475-61.10.52. (V46522)

Coxyde, St-Idesbald, 50m de la digue, appt., 2ch., 6p., liv. S/50, sdb., wc sèp., cuis. éq., tt. conf., 1è ét., asc., gar. priv., sem.-qz.-mois. 0496-52.19.03 (V46508)

La Panne, appt. 1 ch. lit 2p., 1 ch. lit supp., vue mer, 3e ét., asc. 071-72.81.08 - 0499-32.81.39. (V46467)

Middelkerke, appart. face mer, 4p., 1ch., grd. liv., cuis.éq., tt. conf., terr., 4e ét., facilité de park., à vac. en août, sept., oct., sem., qz. 060-21.22.79 ou 0473-42.48.27. (V46500)

Val. Lesse, mais. à l. calve, forêt, grd. jard., 2ch., tt. conf., tv., prox. Ravel. 02-762.12.59 - 0475-59.20.20. (V46518)

La Panne, à l. studio cosy, 4p., prox. mer, soleil, tv, park. fermé, sem.-qz.-mois-mwe., conf., calme. 081-74.48.45. (V46498)

Coxyde, appt. 4-6p., près mer et dunes, park., jard., tt. conf., sem.-qz.-mois. 058-51.83.09. (V46520)

La Gleize, chalet-studio, jard., pièce de rang., alt. 400m, très belle vue, endr. calme, 1 ou 2p., loc. /sem., de juillet à oct. inclus, pas d'animaux. 080-78.57.47. (V46009)

Rochehaut/Semois, petite maison, coquette, confortable, 2ch., jard., terr., courrette, belle vue, 275 EUR./sem. 010-41.04.53 le soir, 0478-46.66.00. (V46513)

Saint-Hubert, gîte couleurs d'Ardenne, 250 EUR (lun-ven) ou (ven-dim), chqs. comprises, literie fournie. Rés. 061-68.86.11 - Nouveau. (V46507)

Koxyde, appt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb., wc, cuis. semi éq., liv., tvc., 1è ét., asc., park. priv., sem.-qz.-mois. 084/32.12.43 avant 19h. (V45556)

Rég. Beaumont, chalet, calme, tt. conf., 6p., sem. 300 EUR., qz. 550 EUR. + électr., ttes saisons. 065-31.96.78 (V46458)

Vodelée, gîte 8p., tt. conf., 3 épis, 4ch., 2sdb., nature, idéal pour 3è âge, bébé. 0495-49.18.75 - www.lacourreeaux.fr (V46457)

Al., St-Idesbald, digue, appt., rez de ch., 2ch., 2 terr., ét. neuf, sem. ou qz. 0475-29.49.45. (V46456)

La Panne, appt., tt. conf., vue lat. sur mer, 20m plage, prox. comm., 1ch., 1div. lit. 4p., 4è ét., sem.-qz. 067-33.90.28 - 0473-55.71.14. (V46454)

Gaume, rég. Virton/Torgny, nv. gîte rural 3 ép., 2-6p., 2ch., sdb., terr., grjard., l-vaiss., jeux enfts., 225 à 330E/sem., 125 à 180 EUR/we. 063-42.36.53 - aujardindelamereluze.skyrock.com (V46502)

Middelkerke, spacieux lux. studio, 4p., digue sup. vue mer/dunes, tt. conf., cuis. sup. éq., 6è ét., asc., tvc, libre ttes. pér. 02-354.27.06 - 0477-32.77.09. (V46446)

Westende-Bains, à l. studio super conf., à pers. soigneuses, superbe vue/mer, 7e ét., asc., grde. terr. rénov., spacieux, lumineux, mignon. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V46492)

Blankenberge digue, appart. 2ch., tt. conf., 3e ét., aussi à l'année, pr. couple retraité. 0476-77.88.29. (V46462)

Ardennes, rég. Chimay, frontière française, gîtes tt. conf., indépendants, 19p. et 9/11p., documentation gratuite. 060-37.73.89. (V45916)

Coxyde, appart. mod., 50m centre, 2ch., 4-6p., parf. éq., sdb., wc, cuis., liv., tv, balc., asc., pl. vél., w-e., sem., qz., mois. 0495-57.83.14. (V46442)

Détente en Ardenne/Bohan, ch. d'hôtes, 80 EUR, 2n. + déj., 2p., loue gîte 8p. 061-41.40.17 - http://lattergaherisson.skyrock.com (V45612)

Longfaye calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spacs. 1-2 ou 3ch. - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be - 080-33.97.19 - (V45658)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., tt.conf., 4-5p., au calme, prox. centre et mer, belle vue, balcons pl. sud, w-e., sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V45703)

La Panne, appt., à l., face mer, 6/8 p., 2ch., spacieux, lumineux, près du centre. 0479-32.75.55. (V45755)

Westende, digue, appt., 3ch., 7p., conf., spacs., sup. vue., w-e-sem.-mois, poss. gar. 069-54.77.89 - 0478-55.40.87. (V45784)

Ard. Prox La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endr. calme. 084-34.44.31 - www.gitesdavid.be (V45747)

Ostende, digue de mer, très grd. studio 60m2, 4/5p., tt. conf., park. aisé à proximité, cuis. équip. séparée, w-e., sem., qz. 081-51.25.43 - 0479-89.12.48. (V46376)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rural de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis. sup. éq., fo., idéal rando, vélo, sp. nautiq., équit. et pétanq/place. 0477-79.67.71 - www.giteiteilleul.be (V45896)

Blankenberge, à l., studio 4p., 400m. digue, 500m. pisc. couv., bowling, août 250 EUR./sem., sept. 175 EUR./sem. 0477-59.50.51. (V46459)

De Haan, appart. 4p., 800m mer, ds. dom. priv. jeux enfts, tennis, foot, idéal enfts, w-e., sem. 0486-43.44.54. (V46530)

Laguna Beach, Knokke, appart. 6p., accès pisc. + plage privée en bordure du lac gratuit, à l. en juillet, bas prix. 0495-27.01.01. (V46496)

Westende centre, coin digue, raviss. appt., réserve déjà sept., oct., etc... sem. ou plus, tt. conf., facilité accès handi., pt. animal bienvenu. 0478-42.71.13 - 071-36.69.56. (V46529)

Nieuwpoort, 100m de la digue, studio avec coin à dormir, 4p., tt. conf., lav.-vaiss., tv., pas d'animaux, sem., qz. 0479-59.17.17. (V46534)

Westende, appart. 6p., 2ch., vue mer, 3ème étage tt. conf., ent. rénov., tvc, dvd et vidéo, grd. liv., cuis. éq., sdb., sem., qz. 083-21.80.21 - 0473-38.99.37. (V46466)

Westende-digue, appt. rén., 5p., 6è ét., asc., liv. (div.lit), tvc., sup. vue mer, 1ch. (3L.), sdb., cuis., wc., gar., pas d'animaux. 0477-57.13.63 dès le 17/7. (V46468)

Laguna Beach, Knokke, appart. 6p. avec piscine, prix démocratiques, qqes. jours, w-e. 0495-27.01.01. (V46470)

Coxyde digue, appart. rénové, 4 p., 2 ch., sdb., wc, 5e. ét., cuis. + liv. modernes, radio, cd, tv, sept. cc.: 360E/sem. 0477-95.10.78. (V46527)

La Panne-Adinkerke, maisons de pêcheurs, ds dom. résident., 3ch., 6/8p., tt. conf., cuis. éq., tr. calme, park., jard. pl. sud, tv, Internet, w-e sem - qz... 0475-58.65.63 - www.kpimmo.com (V45289)

Anniversaire en famille, w-e., mid-week, séjour de détente, vac. à Poupehan s/Semois, 2 appt. grd. conf., 2-17p., pisc. couv. chffée. tte. l'année. www.closdumousty.be - 061-25.66.00. (V46472)

Ostende, symp. appt. meublé, 1ch., tt. conf., vue lat. mer, sem.-qz.-mois (août, sept...), max. 4p., 50m digue, plage, centre ville-casino. 0496-44.98.74 - 02-218.69.56. (V46526)

Mariakerke, appt. tt. conf., 2ch., 5p., 4e. ét., vue lat. mer, 20m digue, pas d'animaux. 019-63.00.14 - 0498-11.59.73. (V46537)

Rochehaut, appart. 4-8p. et studio ds. ferme, tt. conf., jardin, vue Semois, w-e., sem. 061-46.40.35 - www.lafontinelle.be (V46476)

Ardennes, Alle, magnif. appart. avec jard., 2p. + 2 enfts., w, sem., mois, ou pour 2 pensionnés à l'année. 061-50.13.72. (V46488)

Villégiature (France)

Provence Verdon, villas et gîtes, loc. septembre = été demi-prix. www.immodere.com/varcamdobb.php. 0033-682.40.88.78. (V46449)

Côte d'Azur, villa 6 p., gr. conf., cuis.éq., grde. terr. plein sud avec 47m privé de bord de mer, 1000 EUR/qz., été 2.000 EUR/qz. 081-65.50.11. (V46257)

Paris, 8e. Europe St-Lazare, appart. 2ch., 4p., juillet-août, tte. durée, Infotel. 0033-144.70.01.12. (V46427)

Provence, Luberon, Villa, 4ch., tt. conf., libre en août gd jardin. 04-248.28.44. (V46503)

Var, villa 6p., situation calme, tt. conf., pisc. priv., jard. clôt., bbq. www.lesoliviersdestantonin.com - 0476-55.82.06. (V46436)

Var Cotignac, habitation tt. confort, 4 à 8 pers. dans propriété calme et boisée, piscine privée, libre 2ème qz. août et sept. 02-479.40.09 - www.farigoulette.com (V46483)

Bretagne, Finistère, Plouguerneu, 100m mer et crique, côte nat., sauv., découpée, petites îles, climat contre allergies, coin du homard, tourteaux, mais. à l. 0477-27.65.14. (V46403)

Royan, à 300m plage Pontailiac, studio 30m2 pl. pied, 1ch., sàm., sal. p. d'eau cuis. et terr., ét. nf, prix sem., juill. 450E, août 500E, sept. 300E. 0033-674.39.21.18 ou 0033-546.22.68.80 (V46512)

Perpignan, centre ville, studio fraîchement rénov., pour 2p., 250 EUR/sem., draps et linge fournis, rens. et photos. 0498-64.30.77 - seboresins@gmail.com (V46487)

St-Gervais, Hte. Savoie, appart. de coin, 1er ét., 55m2, 4-5p., balcon, gar., tvc, cuis. sèp., tt. conf. 068-28.38.95. (V46398)

Hérault - Grau d'Agde (5' du Cap d'Agde), mais. 2ch., 4-6p., tt. conf., quart. résid., tr. calme, cour av. et arr., park. privé, au prox., 1km de la plage. 081-51.25.43 - 0479-89.12.48. (V46375)

Côte d'Azur, Menton, appart. plein sud, impecc. à 1min. de la plage, vue imprennable, sans vis-à-vis, à prox. des commerces, 2-4p., 1ch., air cond. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V46374)

Provence, prop. loue mais. impecc. gd terrain priv.+pisc., nature, lacs, Gorges du Verdon à prox., 6 à 8p., salon, sàm., cuis. d'été face pisc., tt. plain-pied. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V46373)

Wissant, Côte d'Opale, centre village, 300m plage, pt. appart. tt. conf. au rdc., 2 ch., terr., cave, pkg. priv. 0497-46.56.74. (V46465)

Lot, Midi-Pyrénées, ensemble de 2 maisons indép. de style 14p., tt. conf., charme assuré, libre jusqu'au 15/7 et 3/09 au 20/10, photos et tarifs/demande par mail: francoise_rochas@orange.fr (V46347)

Le Cannet, 5' cent. Cannes, Croisette, appt. 4p., 3è ét., asc., park. priv. gard., prox. comm., lib. 2è qz. août, j. f. m. 2012, liv., terr. sud, tr. bien équip. 071-65.15.59 - 071-65.02.38. (V46511)

Ds. réserv. naturelle, Port Fitou, 4km Leucate, appt. 4p., cuis.éq., plaine de jeux, 2 pisc., terr. park., vue impren., de 300 à 500E/sem. - 081-63.44.95 soir - www.languedoc-fitou.be (V46473)

AL: Gerardmer (Vosges), 1km centre ville, appt., pl. sud, 4/5p. (52m2), ds parc arboré, tennis, gar. priv. 082-22.49.66 - 0473-77.74.93. (V46489)

Sud Ventoux, mais. calme, tt. cft., 3ch., pisc. 16m, jard., pinède, loc. ttes périodes, fin août, 750 EUR., sept. 600 EUR./sem., possib. 1/2 sem. 0474-74.05.56. (V46506)

Gerardmer, à l. sem., w-e., appart. 6-8p., tt. conf., vue sup. sur lac, grand calme, prox. prom. 071-51.76.78 - 0474-26.50.83. (V45993)

Vendée, maison camp., tt. conf., 6p., prox. mer, lac et grd. axes, grd. jard

Nouvelle

La visiteuse en hôpital

RÉCIT
DE FICTION

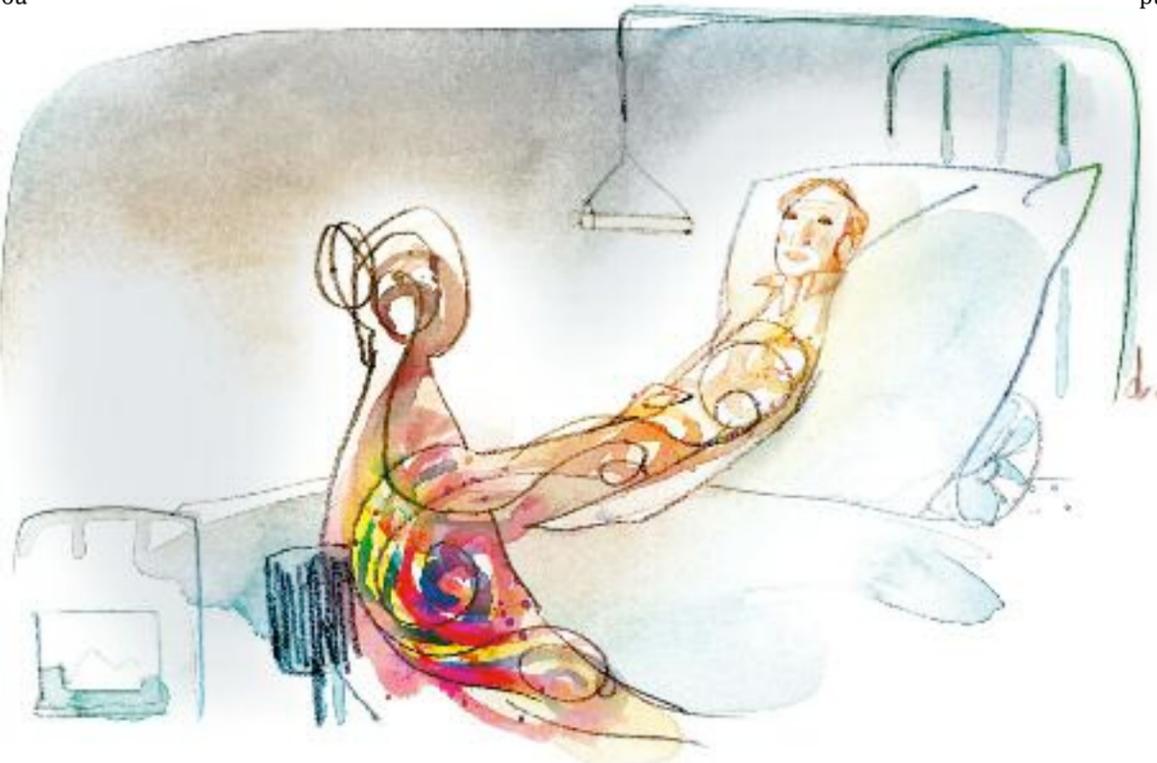
D'abord, mon pas dans le hall et dans les couloirs, un pas qui résonne pour moi seule. Un pas anonyme qui, au fil du trajet, devient un pas attendu. A proximité de la chambre, mon pas change. Je ne sais s'il devient plus marqué ou plus léger. Ma respiration se modifie. Plus rapide ou plus profonde, c'est variable. J'ai beau être visiteuse depuis deux ans, je ne m'y fais pas. Et c'est très bien ainsi. A chaque visite les mêmes émotions, les mêmes incertitudes. Ne pas savoir où l'on va, quel sera l'échange. Les états de santé sont si changeants. Et que dire alors quand il s'agit d'un nouveau patient. J'ai rendez-vous avec des hommes ou des femmes. Parfois le rendez-vous se déroule pendant les heures de visite, parfois en dehors. Certains patients préfèrent que la famille ignore tout de la démarche. D'autres n'hésitent pas à me présenter. Le premier contact représente toujours un moment particulier. Mon regard qui cherche le numéro de la chambre puis, à l'intérieur, le lit. A gauche ? A droite ? Mes yeux qui, du pied du lit, remontent vers le corps et le visage. Mon regard ascendant, rampant, jamais franchement orienté vers la tête de lit. Mon regard qui se prépare. Tout mon corps se prépare, car il faudra ensuite agir. Prendre sa respiration et se lancer. *"Bonjour, je m'appelle Maryse, je viens vous rendre visite"*. Agir et, en même temps, veiller à ne rien trahir du sursaut ressenti à chaque fois. Face à la découverte d'un nouveau visage. Plus ou moins émacié. Parfois appareillé, assisté pour la respiration. Des patients plus ou moins allongés. *"Bonjour Monsieur. Bonjour Madame"*. Chercher à s'asseoir pour égaliser les positions. Passer par l'incircouvable *"comment ça va ?"* Pourquoi n'aurait-il pas droit de cité ici ?

Comment ça va ?

Ma toute première expérience de visiteuse m'a amenée à rencontrer la victime d'une agression qui s'est produite lors de son retour à son domicile. Elle venait de saluer l'amie avec qui elle avait passé la fin d'après-midi. Un homme a surgi, silencieux. Il a tiré sur les lanières de son sac. Le geste l'a déstabilisée. Elle est tombée. Son histoire, elle l'avait déjà racontée à l'équipe de l'hôpital, spécialisée dans le stress post-traumatique. Elle avait reconnu la qualité de son travail, mais quelque chose restait en suspens, non dit. Qu'elle ignorait elle-même. Alors on m'a demandé de passer. Elle a répété l'histoire, sans doute différemment. On ne s'exprime pas devant des professionnels comme devant des bénévoles, même si nous sommes formés à écouter. Nous apprenons à ne pas envahir les visités par trop d'optimisme ni de bavardage. Nous reformulons leurs propos. Nous contribuons à leur rendre confiance. S'ils le désirent, ils parlent de la famille, du boulot. Des loisirs. Parler de soi, nous ? Eventuellement, si la question se pose, ou si le propos arrive naturellement. C'est le genre de choses qui se sentent. Au début, il m'est arrivé d'avoir envie de glisser quelques mots à propos de moi. Certains patients me donnaient étrangement le sentiment de ne pas exister. J'étais transparente. Ou j'étais opaque, un mur contre lequel les propos ricochaient. Je ne trouvais pas ma place. J'avais presque envie de partir. Mais ça n'a pas duré longtemps. Nous avons des groupes de supervision pour régler ce genre d'états d'âme. Ce qui

ne se règle pas, c'est la question de la motivation. Personne ne sait ou n'ose dire franchement. Chacun tombe dans des motifs bateau. C'est une histoire tellement intime. J'ai rencontré quelques patients chroniques, asthmatiques ou diabétiques, las d'être là pour la nième fois. La différence par rapport à leurs hospitalisations antérieures, cette fois-ci, en toute humilité, c'est moi qui la faisais. J'étais là

avec le personnel des soins intensifs. Comme si c'était entendu. Comme si ça allait de soi alors qu'objectivement, il y aurait eu matière à discussion. Laurent souffrait des séquelles d'une pneumonie. *"Comment ça va"*, bien sûr que je l'ai demandé à Laurent. Je l'ai murmuré plutôt. Il ne pouvait pas répondre mais il pouvait entendre. Et puis c'est faux de dire qu'il ne pouvait répondre. Il a répondu avec les yeux. Et moi je



nouveauté. J'étais Candide. Ensemble, nous introduisons un peu d'inédit dans la situation. Je contribuais comme je le pouvais à relativiser. Ils étaient ici pour un contrôle, pour stabiliser leur état.

Christine, Louis et Marc

Je ne peux m'empêcher de repenser à des cas plus graves qui menaçaient la vie à plus court terme. Des patients cancéreux en récidence. Comme Christine. Des malades du sida chez qui la maladie gagne du terrain tout à coup, de manière inattendue et angoissante. Elle évoluait à bas bruit pour se manifester avec fracas. Il y a eu Louis et Marc, ayant besoin de bavarder de tout sauf du sida. J'ai gardé le contact avec Marc. On se voit régulièrement. Sommes-nous pour autant devenus amis ? Je n'en suis pas sûre. Je me sens prise en défaut dès que je me confie un peu trop. Marc n'en finit pas de maigrir. Il reste serein. Je crois qu'il prend plaisir à nos rencontres. Quand il en a la force, nous nous promenons. Marc n'est pas italien, il parle pourtant beaucoup avec les mains. Parfois les mouvements projettent par terre la bague qu'il porte sur des doigts extrêmement fins. Il prend le temps de la ramasser. Il ne renonce pas à la porter. Il est coquet, sans doute. Les bagues sont aussi des formes de souvenirs qu'il garde rivés à lui, contre vents et marées.

Parler avec les yeux

Et puis il y a eu Laurent. Laurent est arrivé, dans toute son immobilité. Il séjournait aux soins intensifs. Je n'ai pas trouvé cela étrange que l'hôpital me demande de rendre visite à un homme quasi inconscient. C'est la première fois que la sollicitation émanait d'un service et non directement de la personne elle-même. Je n'ai pas le souvenir d'en avoir beaucoup discuté

lui ai adressé un petit clin d'œil en retour. Puis je me suis assise. Evidemment, la communication était minimale. Le temps de la rencontre aussi. Un quart d'heure maximum. Je lui ai parlé de sa pneumonie, maintenant sous contrôle, et un peu du temps dehors. Il s'est assoupi. J'ai écouté ces machines qui l'entouraient et parlaient pour lui. J'ai croisé les doigts jusqu'à la prochaine fois. La fois suivante, je me suis autorisée à regarder son corps. Son short dévoilait des genoux extrêmement maigres. Ses jambes avaient l'épaisseur de mes bras et pourtant je ne crois pas être grosse. Ses bras auraient pu être ceux d'un enfant de huit ans. Je suis revenue et Laurent, doucement, revenait à lui. A l'hôpital, on apprend la patience. Les malades l'apprennent. Beaucoup de patience matinée d'un indispensable effort. Et d'un peu de foi aussi.

Les corps qui parlent

C'est au regard que j'ai vu que l'état de Laurent commençait à s'améliorer. Rien de changé dans les cuisses ou les bras, mais une lueur dans le regard qui n'y était pas la fois d'avant. Ses yeux plus clairs. Un mouvement de la tête plus marqué. Et moi parlant de lui. Et moi parlant de moi, un peu. Moi parlant pour deux. Du traitement. De son teint. Du trajet pour arriver jusqu'à l'hôpital, du dédale dans lequel je me perds encore, des jeunes poussant un vélo dans les couloirs par crainte qu'on le leur vole s'ils l'avaient laissé à l'entrée. *"Vous le poussez votre vélo, promis hein, vous ne montez pas dessus"*. C'est ce qu'ils ont dit à l'accueil. J'ai vu une esquisse de sourire sur les lèvres de Laurent. Je meuble mon petit quart d'heure. Je veille à ménager des silences qui sont comme ses réponses. Une fois, mon téléphone a sonné. Aïe, je l'ai vite éteint. *"C'est ma fille, j'ai dit, parce que j'ai une fille. Je crois que vous avez des enfants"*. Il a eu comme un acquiescement. Et puis est arrivé le jour où Laurent a parlé, me délivrant

d'un long monologue. J'ai ressenti un pincement au cœur d'entendre sa voix pour la première fois.

Un premier bonjour

Il a dit : *"Bonjour !"* Un blanc chez moi. Un doute quant à la légitimité de ma présence. Et puis le naturel est revenu, cette évidence qui fait qu'un être humain a le droit et la légitimité d'être présent aux côtés d'un autre. Comme d'habitude, j'étais camouflée derrière un masque, cachée derrière un tablier, gantée. J'avais un peu plus chaud que d'habitude. Laurent et moi avions le même débit, lent. Nos paroles étaient également étouffées. Ma présence, on ne l'a pas remise en cause. On ne l'a pas commentée. Les visites se sont poursuivies. A mesure qu'il se portait mieux, Laurent montait. Moins un, premier étage, troisième étage. Il a bien connu une rechute qui l'a ramené aux soins intensifs. J'ai eu peur. Lui a mesuré l'ampleur du risque encouru après coup. Et puis il a repris son ascension. Quatrième étage. Les couleurs sont revenues sur ses joues. Les miennes sont toujours aussi rouges sous ce satané masque qui ne m'a pas encore quittée. Mes paroles sont encore et toujours assourdies. Laurent ne s'y fait pas, qui me demande souvent de répéter des tronçons de phrase. Nous parlons peu de nous. Tout juste sais-je qu'il s'est négligé après une rupture sentimentale. Nous parlons du monde. Des Papous. Des Inuits. De Matisse. De chocolat. De l'actualité. De gens que nous connaissons.

Des histoires extraordinaires de chaque jour

Je lui raconte en riant que, dans l'école de ma fille, des ados se lissent les cheveux, appareil électrique à l'appui, pendant les cours. Il me narre l'incroyable histoire de cet homme futé qui a déposé le brevet pour le coton-tige bien longtemps après son invention, récupérant ainsi moult royalties. Il m'est arrivé de me demander si je devais croire Laurent, mais c'était du temps où il était à l'étage moins un. J'ai failli mettre quelques récits sur le compte des effets des anesthésies subies. Maintenant qu'il est "au plus quatre", je ne me pose plus la question. J'écoute l'histoire de cet homme qui s'est fait construire une cathédrale gothique en ruine, celle de cet autre qui menait une double vie, prétendant passer ses journées à l'université. Personne n'a jamais su où il se rendait véritablement et cela a duré deux ans. J'écoute comment une femme s'est entichée de Laurent, l'inondant de lettres et de coups de fil, puis passant à la vitesse supérieure et le prenant en filature. Laurent, après avoir beaucoup dormi, partage des récits à dormir debout. Il rêve et m'entraîne dans son rêve éveillé. J'aime croire que la réalité dépasse la fiction. Encore trois mois d'hospitalisation. Une vingtaine de visites à tout casser. Ensuite on prévoit pour lui une cure à cinq cents kilomètres d'ici. Dans le mois, un autre patient aura probablement remplacé Laurent. Je n'ai aucune exigence : ni géographique, ni de profil, ni de sexe. Aucune pathologie ne m'effraie. Aucun pronostic. Les seuls patients pour lesquels je ne serai jamais partante, ce sont les enfants.

// VÉRONIQUE JANZYK (Ecrivaine)

Offres d'emploi

LE CENTRE LIÉGEOIS DE SERVICE SOCIAL RECRUTE (H/F):
 > un assistant social
 mi-temps - CDI avec période d'essai - pour son antenne Télé Service à Liège.

Fonction : développer le travail social de quartier - collaborer à des actions de médiation culturelle avec des personnes d'origine étrangère - assurer l'encadrement de volontaires.

Profil : diplôme d'assistant social - disponible en septembre - expérience de 5 années - ouverture à l'action multiculturelle et à la problématique des personnes handicapées - bonne capacité de rédaction.

Envoyez votre lettre de motivation plus conclusion du travail de fin d'études et CV pour le 25 juillet au plus tard à Christian Javoux, Vice-Président, rue G. Truffaut 21 - 4432 Alleur christian.javoux@skynet.be

SAW-B, SOLIDARITÉ DES ALTERNATIVES WALLONNES ET BRUXELLOISES ASBL, CHERCHE (H/F):

> un assistant de projets
 CDD - temps plein (remplacement de 4 mois) - passeport APE - entrée en fonction mi-août.

Plus de détails sur www.saw-b.be
 Envoyez votre lettre de motivation avec CV pour le 31 juillet à SAW-B, Marie-Caroline Collard, rue Monceau-Fontaines 42/6 - 6031 Monceau-sur-Sambre - info@saw-b.be

LE CIEP DU HAINAUT OCCIDENTAL RECHERCHE (H/F):

> un formateur
 pour Mouscron - 3/4 temps - CDD de 4 mois - engagement au 1^{er} septembre.

Fonction : conception, gestion et évaluation d'un programme de formation générale de base (français, calcul) pour adultes demandeurs d'emploi - préparation des stagiaires à des examens d'embauche - suivi et accompagnement des stagiaires - contact avec les lieux de stage (entreprises).

Profil : formation supérieure de type pédagogique ou psychologique - expérience de travail dans le domaine socio-éducatif - capacité d'encadrement de personnes fragilisées et d'autonomie de gestion.

Envoyez votre candidature avec lettre et CV pour le 19 août à Jacky Quintart, coordinateur CIEP, av. des Etats-Unis 10 bte. 9 - 7500 Tournai ou jacky.quintart@ciep-ho.be

L'ASBL MAISON MARIE IMMACULÉE, "L'OLIVIER" (MR-MRS) À BRUXELLES ENGAGE (H/F):

> des infirmiers de jour
 A1, A2 - temps plein - temps partiel - formation continue assurée - avantages extralégaux.
 > des aides soignantes de jour temps partiel.

Envoyez votre candidature à L'Olivier, Mr. Maribro, Responsable RH, rue des Statuaires 46 - 1180 Bruxelles ou olivierressourceshumaines@asbl-mmi.be

LE CHU DE MONT-GODINNE RECRUTE (H/F):

> des radiologues
 > un analyste programmeur
 > un audiologiste
 > un architecte ou ingénieur en construction

Plus de détails de ces offres sur www.chumontgodinne.be

LA CSC, FÉDÉRATION DE MONS-LA LOUVIÈRE, CONSTITUE UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT (H/F):

> d'employés prestataires de services pour ses centres de services et son centre de service téléphonique.

Fonction : centres de services: gérer les dossiers chômage des affiliés et leurs plaintes en matière de législation sociale - centre tél.: donner les renseignements utiles dans ces matières.

Profil : enseignement supérieur de type court - bonne connaissance de la législation sociale - grande ouverture d'esprit, capacité de synthèse, d'initiative, d'écoute et sens du travail en équipe - permis B et posséder un véhicule.

Envoyez votre candidature avec CV et copie du diplôme pour le 31 juillet au plus tard à Philippe Godfroid, Responsable du service chômage, CSC, rue Claude de Bettignies 10-12 - 7000 Mons ou pgodfroid@acv-csc.be Epreuves écrites le 23 septembre.

L'ASBL CLINIQUE SAINT-PIERRE À OTTIGNIES ENGAGE (H/F):

> un desktop support
 CDI - temps plein - entrée immédiate.

Plus de détails sur www.clinique-saint-pierre.be
 Envoyez votre candidature avec CV détaillé et une photo récente pour le 25 juillet au plus tard à D. Melotte, Directeur RH, Clinique Saint-Pierre, av. Reine Fabiola 9 - 1340 Ottignies.

L'ASBL "LE ROUVEROY", SERVICE RÉSIDENTIEL POUR PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES ADULTES, RECHERCHE (H/F):

> un infirmier
 bachelier ou bachelier spécialisé en santé mentale et psychiatrie - CDI - 38h/sem.

Plus de détails sur www.fnams.be/emploi.doc
 Envoyez votre lettre de motivation avec CV pour le 22 juillet à Thérèse Trotti, Directrice, Le Rouveroy, rue Roi Albert 40 - 7120 Rouveroy ou a.renard@lerouveroy.be

Offre de service

AFS PROGRAMMES INTERCULTURELS ASBL RECHERCHE:

> des familles d'accueil bénévoles pour partager son quotidien avec un jeune du monde et découvrir ce qu'est l'échange interculturel, dès la fin du mois d'août et durant 3-6 ou 10 mois.

Renseignements: 02/743.85.51 ou veronique.gillard@afs.org - www.afsbelgique.be

Lectures

Polina

A six ans, Polina fait son entrée dans une école de danse classique. Repérée par le professeur Bojinski, elle sera amenée à suivre une formation exigeante avec cet homme autant redouté que respecté, qui n'hésite pas à annoncer d'entrée aux jeunes recrues : "La danse est un art, il ne s'apprend pas. Il faut l'avoir dans le sang. Ensuite, il faut travailler. Et avec moi, vous allez travailler tous les jours et croyez-moi, il va falloir vous accrocher". Le roman graphique de Bastien Vivès invite à suivre l'émancipation artistique et personnelle de la danseuse (librement inspirée de la danseuse Polina Semionova). Et si l'histoire prend ici corps dans le monde de la danse - son apprentissage, ses rigueurs, ses souffrances... - elle explore en fait le chemin de toute création artistique, donne à voir la transmission et la relation maître à élève. Le dessin noir et blanc, rehaussé de gris, donne vie aux danseurs dans une grâce si simple mais empreinte d'émotions intenses. A juste titre, Polina a reçu le prix des libraires de bande dessinée 2011.

>> Polina Bastien Vivès • éd. Casterman • 206 p. • 18 EUR.



Journal de campagne d'un professeur de français



Lorsque la guerre éclate, en avril 1940, Florian Verney, professeur de français et chef d'école à Mariembourg, se voit mobilisé pour rejoindre sa compagnie de Chasseurs dont il recevra le commandement. Commence alors le récit des événements qui l'ont amené aux portes d'un camp de prisonniers en Allemagne nazie, puis dans une école de Munich où il fut envoyé comme professeur de français grâce à sa connaissance de l'allemand. S'ensuit un long chemin vers la liberté et la résistance.

Ce premier roman d'un ancien cadre belge, mêlant fiction et Histoire, est inspiré du journal de campagne d'un mobilisé réserviste. Du récit de faits successifs à l'expression des sentiments les plus profonds, le lecteur se laissera entraîner par le rythme de ce livre qui permet de découvrir un aspect sans doute moins connu de la deuxième guerre mondiale : le sort des prisonniers de guerre.

>> Journal de campagne d'un professeur de français • Richard Yves Storm • Ed. Bénévent • 154 p. • 16,50 EUR.

ça se passe

// Enfants et informatique

Durant les vacances scolaire, les mardis et mercredis de 13h30 à 15h30, le service Cyberterrasse propose d'initier à l'informatique les enfants de 4 à 10 ans, hospitalisés ou handicapés physiques, à l'aide de programmes ludiques adaptés. Formation individuelle à la carte et gratuite.

Lieu : 1, av. du Dr Thérèse - 5530 Yvoir.
 Rens. > 070/22.12.20 • www.cyberterrasse.be

// Vacances All-In Intersoc

Du 11 au 22 septembre, Intersoc organise un séjour All-in au Club la Méridienne à Saint-Pierre-la-Mer. Voyage en autocar avec accompagnateur. Hébergement en chambre tout confort avec terrasse et salle de bain. Au programme : Narbonne, Carcassonne, Fontfroide, le Massif de la Clape, promenade en bateau sur le Canal du Midi... Prix : 925 EUR en chambre double.

Plus d'infos sur le séjour auprès du guide, Robert Wauters, en semaine à partir de 18h au 010/41.38.28 • Réservation : 070/233.898 • www.intersoc.be

// Etude sur les relations intergénérationnelles

L'UCP, mouvement social des aînés, mène une étude pour analyser les relations intergénérationnelles dans la perspective du bien-vivre ensemble. Pour ce faire, elle lance un appel aux volontaires afin de constituer des groupes de paroles. Les propos échangés dans ces groupes (entre fin août et fin septembre) seront traités anonymement. Vous vivez des relations intergénérationnelles, vous exercez une profession et êtes prêts à témoigner dans votre région? Alors contactez le 02/246.46.73. ou envoyez un mail à muriel.rowies@mc.be

// Chantier volontaire

Le samedi 23 juillet de 14 à 17h, le public est convié à participer au chantier de volontariat international organisé par diverses associations pour débroussailler et préserver le domaine Heure-Nature.

Lieu : 7, Bois Nollomont - 5377 Heure-en-Famenne.
 Rens. > 084/31.44.13 • www.compagnonsbatisseurs.be

// Echec scolaire

"Echec à l'Echec", organisé par les Jeunesses scientifiques, apporte en août, une assistance rapprochée aux élèves qui, de la fin du primaire à la fin du secondaire, maîtrisent mal certaines matières. Groupes de moins de 10 élèves, cours dans presque toutes les matières, modules de méthode de travail et ateliers de préparation au secondaire. Prix : 70 EUR (10 séances de 75 min en matinée).

Lieux : divers en régions bruxelloise et wallonne.
 Rens. > 02/537.03.25 • www.jsb.be

// Le festival Esperanzah! a 10 ans, ça se fête ! //

Cette année, le festival Esperanzah! a réinvité - aux côtés de nouveaux venus - des artistes qui ont cru au festival depuis le début : AfroCubism marque le retour du cowboy cubain Eliades Ochoa et du virtuose du ngoni malien Bassekou Kouyaté ; Harisson Stafford (Groundation) avec son nouveau projet solo Professor et le lion africain Tiken Jah Fakoly... Une affiche toujours aussi éclectique avec des artistes venant du monde entier !



Pour que la fête soit unique, un souffle 'pyromantique' aura lieu le dimanche soir. Pas de feu d'artifice mais un véritable spectacle servi par Feu & Metal. Les arts de la rue seront également mis à l'honneur : chaque jour, une fanfare fera danser les foules et une panoplie d'artistes de rue animeront le festival. Enfin, le site a été agrandi, offrant ainsi plus de place, de convivialité et de sécurité. **La Mutualité chrétienne distribuera, à chaque visiteur, des bouchons d'oreille réutilisables.**

>> Dates : vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 août
 >> Lieu : Abbaye de Floreffe (Province de Namur)
 >> Plus d'infos : www.esperanzah.be

25 x 2 tickets pour le festival Esperanzah! à gagner

La Mutualité chrétienne est partenaire du Festival Esperanzah! et offre 25 x 2 tickets (ticket d'1 jour). Rendez-vous sur www.mc.be/eclatetoi et tentez votre chance avant le 24 juillet.

